L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 7 — Le numéro, 5 sous — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 23 juillet 1942

Danger des feux de forêt

Feux en Nouvelle-Ecosse et dans le district de Sudbury

Des feux de forêt sévissent en Nouvelle-Ecosse et présentent de sérieuses difficultés à environ deux mille soldats canadiens. Même notre district n'est pas hors de danger. En effet, on a dû travailler toute une nuit pour eteindre un de ces feux à Falconbridge. Un imprudent en fut la cause: il jeta sa cigarette encore allumée parmi des petites branches de bleuets. Une grande sécheresse qui règne dans nos forêts, cette année, contribua aussi à alimenter le sinistre dont on ne vint à bout que grâce aux appareils perfectionnés qui sont à la disposition des forestiers canadiens.

Le feu est un élément très utile dont on doit, cependant, se servir avec grand soin car la moindre chose le révolte. La colère du feu non maîtrisé est terrible. L'homme, lui-même, avec toutes ses facultés supérieures, doit parfois se plier aux exigences de cet élément. A l'état de liberté, le feu est un implacable ennemi. Une cigarette non éteinte, un feu de camp abandonné peuvent donner naissance à un enfer. Le soleil est déjà assez souvent une cause d'incendie sans que l'homme y mette la main...

Les forêts sont une des principales richesses canadiennes. "Le Canada périra peut-être un jour faute de bois". Pour nous, Canadiens français, elles rappellent le passé glorieux de nos ancêtres qui se livraient aux humbles tâches de coureurs de bois, de "scieurs de long", de "flotteurs de cage". Même si nous n'avions que cette raison, nous, Français, nous devrions faire une guerre sans merci, totale, aux feux de forêt.

FOULE AU MARCHE

Beaucoup de gens allèrent au marché, samedi dernier, afin d'acheter de nos cultivateurs des légumes et des fruits frais. Ceux-ci étaient abondamment étalés et on y remarquait toutes les variétés de légumes et encore beaucoup de fruits. Il y avait quantité de patates nouvelles empaquetées dans des poches ou dans des paniers. Le marché de la viande était spécialement fréquenté.

Parmi les légumes, on remarquait qu'il y avait plus de pois qu'à l'ordinaire. Les légumes se vendaient aux prix suivants: radis, carottes et oignons, trois bottes pour 10 sous; salade, 10 sous; choux, 10, 20 et 25 sous selon la grosseur; fèves, 25 sous la pinte; concombres, 10 sous l'unité. On vendait les bleuets à 20 sous la pinte, la rhubarbe à trois bottes pour 10 sous.

Les produits laitiers abondaient. Le beurre se vendait trente-huit sous la livre et les oeufs quarante sous la douzaine. Le prix de la viande variait selon le vendeur.

Nouvelles-éclair

M. Lucien Carrière de la R.C.A.F., de Dartmouth, N.-E., est en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Carrière, qui demeurent sur la rue Pembroke.

• •

M. l'abbé François Blais, autrefois vicaire à Sturgeon Falls, est arrivé dans la paroisse St-Jean-de-Brébeuf. Il remplace M. l'abbé Gampeau. Nous lui souhaitons bien du succès dans son ministère.

• •

M. Jean-Guy Blais, de Sturgeon Falls, un de nos plus actifs collaborateurs, était de passage à Sudbury. Il visita le personnel de la rédaction avant de retourner dans son village natal.

• •

Copper Cliff—Le sergent Omer Racicot du camp "Borden" est en visite chez ses parents, M. et Mme J.-E. Racicot à leur camp d'été du lac Ramsay.

• •

Le père Gabriel Desjardins, S.J., est de retour de Montréal où il a assisté au congrès de l'enseignement secondaire. A ce congrès étaient présents environ 800 membres de tout le personnel des différents collèges classiques français du Canada. Certains représentants venaient de très loin. Le sujet du congrès était "La formation du caractère".

• •

Le Père R. Dubé, S.J., l'âme de notre journal, est en retraite depuis le 19 juillet. Il finira sa retraite le 27 juillet.

• •

M. et Mme Jean-Baptiste Chartrand de 466 rue McKim, viennent d'avoir une petite fille qu'ils ont nommée Marie-Marguerite-Carmène. C'est le dixième enfant vivant de cette famille; bref c'est une famille vraiment canayenne-française. M. Jean-Baptiste Chartrand est un ancien du collège Sacré-Coeur.

• •

Le père Alphonse Gauthier, de Québec, est de passage à Sudbury au collège Sacré-Coeur, pour quelques jours. Il ira ensuite au lac Lauzon pour prêcher la retraite annuelle des Jésuites.

Il avait 3 cartes d'enregistrement

Gabriel Malette, de Nobel, comparut devant le magistrat, il y a quelques jours, sous accusation d'avoir une fausse carte d'enregistrement. Il avoua qu'il était coupable tout en laissant à son avocat la tâche de le disculper. L'avocat raconta les circonstances qui avaient occasionné cette accusation. M. Malette était venu à Sudbury pour se trouver un emploi à la compagnie "International Nickel", et par distraction, avait oublié d'apporter sa carte d'enregistrement. Comme il jugeait inopportun de retourner à Nobel pour la chercher, il emprunta celle de son frère, André, et y inscrivit son nom au verso. Quand il se présenta au bureau de l'"Inco", cette irrégularité fut remarquée et il fut arrêté. Mais, il avait écrit pour recevoir sa propre carte et elle était alors en sa possession.

Or, une autre carte d'enregistrement fut trouvée sur l'accusé. L'avocat répondit que M. Gabriel Malette avait emprunté de l'argent de son frère aîné, Ferdinand, et que la carte d'enregistrement de ce dernier se trouvait justement parmi l'argent. Voilà ce qui expliquait la présence de cette autre carte. Mais le juge n'aimait pas ces maniements négligents de cartes d'enregistrement. Mallette en fut quitte pour une amende de $5.

Nouveau camp de soldats établi à Minnow Lake

Une trentaine d'hommes et d'officiers du régiment du Sault-Ste-Marie arrivèrent de Falconbridge et établirent un nouveau camp pour les soldats à Minnow Lake. Des tentes, dont la plupart étaient neuves, furent dressées et des précautions furent prises pour leur complète aération afin de procurer aux soldats un repos sanitaire. Une tente abritera six hommes. Les pièces, où les soldats mangent seront aussi utilisées comme salle de lecture et de récréation. Environ trois cent cinquante hommes habiteront à ce nouveau camp. Leur transport de Falconbridge se fera dans les camions des mines de nickel.

Réunion des C.C.F. à Sudbury

Vendredi dernier, il y eut une réunion du club local du parti C.C.F. Voici les quelques nouvelles qu'on nous a prié de communiquer à nos lecteurs.

Trois clubs du parti C.C.F. sont établis à Kipling, North Bay et Sudbury respectivement. Dans le club de Sudbury, les membres ont afflué tellement que, depuis le premier janvier, il y a une augmentation de 400%. De plus, trois Unions Ouvrières viennent de s'affilier au parti C.C.F.

Pendant cette réunion de vendredi soir dernier, on discuta d'un mouvement de coopératives de consommation et de production ainsi que de la fondation prochaine d'une caisse populaire. Notre représentant s'aperçut avec surprise qu'il ne s'avissait ni plus ni moins que des caisses Desjardins qui existent depuis longtemps dans le Québec.

Le comité du parti reçut le même soir un avis de Toronto demandant que tous les efforts possibles soient faits pour rendre bilingues les clubs C.C.F. de Sudbury et des environs et pour témoigner en toutes circonstances de l'intention du parti C.C.F. de collaborer avec les Canadiens-français.

PIQUE-NIQUE DES ANCIENS DU COLLEGE

Annoncer un pique-nique en temps de guerre, alors qu'on nous demande d'économiser, d'acheter des timbres de guerre, etc., semble bien paradoxal. Pas autant que nous pourrions le croire. Il faut se rappeler le proverbe latin "Mens sana in corpore sano" (une âme saine dans un corps sain). Il ne faut pas laisser se décourager son âme, son moral, par toutes ces nouvelles de guerre, par toutes ces nouvelles taxes, etc. C'est pourquoi l'Association des Anciens du Collège a jugé à propos d'avoir son pique-nique annuel. La date en est fixée au 26 juillet. Le 2 août, aura lieu la réunion du Nord. L'exécutif désire connaître le nombre de ceux qui assisteront à cette réunion afin qu'il puisse trouver les automobiles et avertir la section du Nord du nombre d'anciens qui s'y rendront.

Voici le programme de la journée du 26 juillet:

Tous les anciens qui désirent assister à leur pique-nique devront se rendre au collège, dimanche matin, le 26 juillet, de plus tard à 9 heures. Il y aura messe et communion. Après la messe, déjeuner au collège. A 10 heures, départ pour le lieu déterminé. Que tous ceux qui peuvent avoir des automobiles, se rendent au collège. Les camions et autobus ne sont pas à notre disposition.

Sur le terrain, il y aura des amusements variés: croquet, balle, ping pong, bain... et, pour les gourmands, des mets de toutes sortes.

Donc n'oubliez pas la date, le 26 juillet, messe à 9 heures.

AVIS: Les Anciens SEULEMENT sont invités, mais qu'ils viennent tous!

Accusé de fraude

Mme L.-J. Lanthier, de 304 rue Louis, Sudbury, poursuivit M. Mike Carrière pour fraude. Celui-ci lui donna seulement le talon de son chèque quand il alla la voir pour payer sa pension. Mme Lanthier lui remit l'argent qui restait, $44. Mais quand elle se présenta à la banque pour faire changer le talon du chèque, on lui dit qu'il n'avait aucune valeur. Malgré les bons arguments de son avocat, qui soutenait que M. Carrière avait eu ensuite l'intention de réparer son erreur, celui-ci dût payer $10. d'amende.

Lettre d'Ottawa

L'AJOURNEMENT DE LA SESSION VIENT DANS UNE ATMOSPHERE DE MALAISE ET D'INDECISION

La session s'achève dans un malaise général. Toutes sortes de bruits courent sur les difficultés qui divisent le cabinet. Si l'on regarde les ministres agir en Chambre, ils font comme si rien n'était. Mais, de tous côtés, on nous assure que cela ne va point dans le cabinet. L'une des raisons de la mésentente serait l'engagement que le premier ministre a pris, lorsqu'il jugera que la conscription pour service outre-mer est nécessaire, de venir, devant la Chambre, pour lui demander un vote de confiance, avant de passer l'arrêté en conseil à ce sujet.

D'après les paroles prononcées par le premier ministre, avant le vote sur la seconde lecture du bill transformant la loi sur la mobilisation des ressources nationales en loi de conscription pour service militaire outre-mer, il appert que M. King n'avait pas consulté les membres de son cabinet sur cet engagement. Cela les aurait froissés. Ils sont mécontents de la promesse que le premier ministre a faite. Ils ne voudraient pas l'accepter. Les ministres conscriptionnistes, d'autre part, entendraient bien mettre en vigueur la loi de conscription pour service outre-mer plus tôt que M. King le voudrait. De là, des tiraillements au sein du cabinet. Des observateurs politiques croient que, si le groupe conscriptionniste du cabinet fait la vie trop dure au premier ministre, ce dernier se retirerait, pour faire place à l'honorable J.-L. Ilsley, ministre des Finances, et que ce changement serait le premier pas vers un cabinet d'union. Ces mêmes observateurs politiques, d'autre part, affirment que M. King est capable de se maintenir encore quelque temps, sans céder à la pression du groupe conscriptionniste.

Quoi qu'il en soit de toutes ces rumeurs, il est évident que le cabinet donne des signes extraordinaires de vacillement. Il l'a prouvé dans l'affaire Drew, qui est en train d'ameuter la province d'Ontario contre le gouvernement. Il l'a prouvé encore dans l'affaire Roy.

LA DEFENSE DU ST-LAURENT

Le député indépendant de Gaspé tentait, depuis quelque temps, d'obtenir une séance secrète, pour discuter toute la défense du Saint-Laurent. Il s'était essayé à plusieurs reprises, mais jusqu'à présent il avait échoué. Lorsqu'il révéla, il y a quelque temps, que trois navires avaient été torpillés, dans le Saint-Laurent, il s'était attiré une verte semonce, de la part du ministre de la Marine. L'honorable M. Macdonald se montra alors d'une sévérité injuste à l'égard du député de Gaspé. Sans doute, on ne peut approuver M. Roy, d'avoir divulgué le torpillage de ces trois navires, sans le consentement des autorités. Mais cela n'autorisait pas le ministre de la Marine à parler avec la morgue qu'il a exhibée. M. Macdonald demanda à M. Roy ce qu'il avait fait "pour assurer une protection plus efficace au pays ou pour améliorer ses moyens de défense" et il ajouta: "Je ne suis pas prêt à changer la disposition d'un navire de la marine canadienne pour lui et pour toutes les questions qu'il peut me poser d'aujourd'hui au jugement dernier... Nous n'avons pas besoin de séance secrète en ce qui concerne notre défense navale."

LES "SUIVEUX" SE TROMPENT

Le député de Gaspé fit une réponse digne. Répliquant du tac au tac, il déclara que le gouvernement avait mis de côté les suggestions qu'il lui avait faites, à plusieurs reprises. "Si l'on avait tenu compte de mes avis, continua-t-il, ces torpillages n'auraient peut-être pas eu lieu."

Les députés "suiveux" voyaient, dans l'affaire Roy, une grande victoire pour le ministre de la Marine. Ils croyaient que l'honorable M. Macdonald avait imposé silence pour jamais au jeune député de Gaspé. Les députés "suiveux" allaient rapidement perdre une illusion de plus. Quelques jours plus tard, le député de Gaspé revenait à la charge. Il demanda l'ajournement de la Chambre, avec l'appui de M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, pour tenir une séance secrète, afin de mettre la Chambre au courant des renseignements qu'il voulait lui faire connaître au sujet des graves événements qui se sont déroulés dans le Saint-Laurent.

Le député de Gaspé en révéla suffisamment, avant d'être arrêté, pour que le gouvernement accordât cette séance secrète. Le leader de l'Opposition conservatrice, celui de la C.

(suite à la page sept)

Il faut élever plus de moutons

Conseil de l'agronome Roméo Leroux

Sudbury.—Le gouvernement fédéral demande aux cultivateurs de faire tout leur possible pour garder un plus grand nombre de moutons. En effet, depuis le commencement de la guerre, on s'est servi de deux fois plus de laine qu'auparavant et le gouvernement fédéral craint une grande pénurie de ce produit et les cultivateurs n'augmentent pas leurs troupeaux. Pour faciliter cette augmentation, le gouvernement a décidé de vendre des agnelles au prix du marché. A chaque fermier qui achète quinze agnelles ou plus, le gouvernement prête gratis un bélier pour une période de deux ans. De plus, le gouvernement se charge du transport des moutons. M. Roméo Leroux, notre agronome local, envoie des lettres aux cultivateurs du district afin de leur faire connaître cette résolution du gouvernement fédéral.

M. Roméo Leroux, accompagné de M. L. Kemp, a fait, il y a quelques jours une tournée d'inspection dans les champs de patates de plusieurs fermiers. M. Leroux fut très content de voir que tous les champs étaient en excellente condition. Il visita les champs de Massey. Les insectes firent très peu de dommages cette année. Malgré le manque d'hommes pour le travail, les foins sont déjà terminés dans les district à l'est de Sudbury. "La récolte de foin a été très bonne dans cette région" affirme M. Leroux. Le blé aussi est en excellente condition. Cette année, heureusement, les mauvaises herbes sont peu dangereuses. Mais les fermiers prévoient une grande difficulté à cause du manque de travailleurs sur les terres.

Conférences sur les attaques aériennes

M. W. S. Darby, de Londres, Angleterre, a donné à Sudbury, une conférence sur les précautions à prendre en cas d'attaque aérienne. Cette conférence eut lieu à 8 heures p.m., dans un local de l'école technique de Sudbury. M. Darby, qui est censé avoir une très grande connaissance sur le sujet, vient de l'ouest où il a prononcé à plusieurs endroits de semblables conférences. L'assistance fut très nombreuse.

Epidémic de poussière

Sudbury — Une épidémic de poussière sévit au parc "Athetic". Malheureusement, le sable mouvant de ce parc empêche toute intervention fructueuse de faire disparaître cette malencontreuse poussière. Pour comble de malheur, le vent se fait l'égoïste plaisir de se promener avec elle et de l'emporter dans des danses que les citadins ne semblent pas apprécier. Souhaitons que le comité de notre ville trouvera une solution prompte à cet inconvénient.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

POUR POUVOIR IL FAUT VOULOIR

Madame, si vous voulez, ce qui s'appelle vouloir, conserver votre bonheur, vous le pouvez certainement. Car, une femme intelligente et de bonne volonté a toujours en elle les moyens de maintenir à son plan, malgré les vents contraires, le nid construit avec des matériaux précaires. Il s'agit d'y conserver ces trois éléments; bonne grâce, gaieté et belle humeur. Cette confiance, hors de toute sécurité présente, devient communicative, elle affermit le crédit de la maison, du foyer, ce qui est un gage de succès pour l'avenir.

Ne fermez pas votre logis parce qu'il est pauvre et dépourvu de confort ou d'élégance; ouvrez bravement la porte à tous vos amis, à ceux-là même qui vous offrent l'hospitalité la plus somptueuse. Que la chaleur de votre accueil supplée à ce qui manque d'essentiel; ne vous répandez ni en lamentations ni en excuses et sachez faire les sacrifices nécessaires pour ne pas avoir l'air d'en faire en offrant un gentil goûter ou un déjeuner frugal.

Ce que vous pouvez aussi, et qui est indispensable aux fins que vous voulez obtenir, c'est avoir le sourire. Avoir le sourire pour rendre confiance à votre mari que peut-être la médiocrité décourage, pour ne pas être pesante et ne pas l'encombrer de vos soucis et de ce qu'il prendra peut-être pour des regrets. Déjà, lorsqu'il rentre le soir, vous avez rempli votre journée de travaux ennuyeux pour assurer son bien-être et l'agrément relatif de votre maison; la fatigue vous accable parfois et vous éprouvez la tentation de vous plaindre ou de vous faire valoir. Gardez-vous-en. Vous n'aurez pas bien accompli votre tâche si elle vous sert à accabler votre mari du poids de vos mérites.

Voyez-vous, dans la plupart des ménages, et je l'ai souvent écrit ici, pour que les choses aillent bien, c'est la femme qui doit se sacrifier davantage. C'est peut-être injuste mais on ne peut rien changer à ce qui est. En définitive, c'est pour elle-même qu'elle travaille, en agissant de cette façon, car, du désaccord, de la désunion, c'est elle qui est toujours appelée à souffrir le plus. L'homme a mille portes par où s'évader de ses ennuis domestiques; la femme est emmurée de toutes parts.

Plus et mieux que jamais, il faut vouloir et pouvoir conserver son bonheur.

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge, Co. Compton, P.Q.

Q.—Pourriez-vous me dire s'il y a un tonique pour faire renforcir les cheveux?—BRUNETTE.

R.—Oui, il y en a même plusieurs. Si vous ne pouvez de vous-même savoir ce qui manque à votre cuir chevelu une coiffeuse vous le dira et vous enseignera aussi le tonique qu'il vous faut. De plus dans la plupart de nos revues canadiennes on parle comment traiter nos cheveux et on nous enseigne des produits domestiques convenant aux cheveux secs et aux cheveux gras.

• •

Q.—Quelle est la signification d'un garçon qui allume une allumette sous la semelle du soulier d'une jeune fille? — POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Je suppose que cette jeune fille ayant la jambre croisée donnait à son cavalier un allumeur presque à la portée de sa main, le geste ne signifie rien de plus.

• •

Q.—Je suis que je suis bien jeune. J'ai 17 ans. Je suis fréquentée par un jeune homme de 25 ans que j'aime beaucoup et qui paraît m'aimer. Il me parle d'avenir. Il a bon caractère mais il aime beaucoup la boisson. Mes parents veulent que nous nous séparions, ce qui me causerait bien du chagrin. Je vous demande un conseil s'il vous plaît. —BLONDE AUX YEUX BLEUS.

R.—Ma petite amie, j'ai vu par votre lettre que vous êtes assez raisonnable pour comprendre qu'à votre âge on ne joue pas avec le feu de l'amour, je veux dire qu'il vaudrait mieux cesser ces relations quand il est encore temps; c'est d'ailleurs le conseil de vos parents qui ne veulent que votre bien.

• •

Q.—Voulez-vous me dire la signification des noms suivants: Joseph, Alice, Richard, Gérard, Fernand, Marie-Jeanne, Azélia, Ferdina, Olivin, Ida, Thérèse, Omer, Rose, Bella, Jean, Guy, Adèle, Léopold, Rébecca, Jeannine?—BRUNE AUX YEUX NOIRS.

R.—Joseph, gardien céleste; Alice, soeur ainée; Richard, riche; Gérard, heureux; Fernand, volage; Marie, choisie; Jeanne, prédestinée; Azélia, difficile à comprendre; Ferdina, ami du roi; Olivin, qui apporte la joie; Ida, décidée; Thérèse, modeste; Omer, qui a de nombreux amis; Rose, fleur; Bella, belle; Jean, petit; Guy, prince; Adèle, fidèle; Léopold, héritier; Rébecca, originale; Jeannine, gentille.

Q.—Je sors depuis cinq mois avec une jeune fille que j'aime et qui m'aime; elle était frivole lorsque je l'ai connue et je crois avoir eu une bonne influence sur elle. Or, j'ai appris qu'elle vait commis une faute, dans le passé; inutile de vous dire mon chagrin. Elle regrette beaucoup ce passé et voudrait devenir ma femme. Je suis un jeune homme sérieux et je suis prêt à lui pardonner, mais il me sera difficile d'oublier. Pensez-vous que je serais heureux si je l'épousais?—QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—Le bonheur dans de telles conditions, est difficile à garantir. Et, il dépend, du reste, de bien des choses que vous ne dites pas dans votre lettre. Le milieu où vit cette jeune fille, l'âge que vous avez et celui qu'elle a, l'opposition de votre famille, l'honorabilité de la sienne, la concordance des caractères que l'on ne peut guère établir après cinq mois seulement de relations, etc. Je vous conseille la réflexion et la prudence.

• •

Q.—Une de mes soeurs est mariée depuis quelques années et c'est moi qui lui ai présenté son mari, qui est un ami du mien. Or, ma soeur a maintenant une grave maladie mentale et, déjà avant son mariage, nous savions qu'elle en était menacée. Je me reproche de ne pas en avoir parlé à ce brave garçon et mon mari me le reproche aussi, mais il le savait comme moi et il a gardé le silence. J'ai l'idée d'aller voir un prêtre à ce sujet, car je serai maman bientôt et ce problème me tracasse. Qu'en pensez-vous? —JE SUIS HEUREUSE MAIS . . .

R.—Vous ferez bien de vous confier à un prêtre, en effet. Mais je trouve que votre mari ne devrait pas vous ennuyer avec cela; c'était plus à lui qu'à vous en somme, à avertir son ami. Quand on agit pour le mieux ou qu'on n'a pas fait le mal volontairement, il est vain de se tracasser, d'autant plus que ça ne remédie à rien.

• •

Q.—Mon ami et moi, nous avons eu une discussion sur le fait qu'il correspond avec une autre jeune fille; pour mieux me rendre compte, j'ai gardé une lettre qu'il avait retirée de sa poche en cherchant un autre papier. Je me trompais, ce n'était pas de la personne en question, mais il m'en a voulu et n'est plus revenu. Je le rencontrerai prochainement, comment agir envers lui?—JEANNINE.

R.—Soyez gentille et aimable comme si rien ne s'était passé et si vous pensez qu'il vous garde rancune, excusez-vous discrètement.

• •

Q.—Je corresponds depuis deux mois avec un jeune homme tuberculeux qui séjourne dans un hôpital. Mon but n'est que de lui apporter un peu de joie en sa solitude morale. Je dois allez lui rendre visite sur sa demande; comment dois-je agir, conviendrait-il de lui apporter des fleurs?—F. B.

R.—*Oui, des fleurs ou des bonbons ou des fruits, ou un livre.*

• •

Q.—J'ai dix-huit ans et je me marierai bientôt. Ma mère est remariée et j'ai des frères. Conviendrait-il mieux de demander comme témoin mon beau-père ou un de mes frères?—BLONDINETTE.

R.—Cela conviendrait mieux à votre beau-père.

• •

Q.—Que veulent dire les noms: Huguette, Berthe, Russell, Jacqueline, Maurice, Georges, Charlotte, Suzanne, Lise, François,—Charles, Diane, Réal?—REAL.

R.—Huguette, élevée; Berthe, brillante; Jacqueline, noble; Russell, brillant; Maurice, brun de teint; Georges, ami dela terre; Charlotte, forte et vaillante; Suzanne, jeune et pure; Lise, blanche; Françoise, franc; Diane, déesse; Réal, royal.

• •

Q.—J'ai trente et un ans et celui que j'aime a quarante-six ans et voilà six ans que nous nous fréquentons. J'ai décidé de lui parler sérieusement; il prétend ne pas m'aimer à la folie mais m'admirer beaucoup à cause de mes qualités morales et physiques. Il veut que je continue à être sa ménagère comme avant, mais ne veut pas m'épouser. Que me conseillez-vous? — ANCIENNE JEUNE FILLE.

R.—Je vous conseille, sans me flatter beaucoup que vous m'écouterez, de quitter cet homme et de ne plus penser à lui. Vous avez votre avenir à préparer, il est grand temps d'y songer et vous perdrez sûrement en restant dans cette situation fausse.

CLAIRE-ANNE

Le danger de la mouche commune

Le moment est venu de prendre les mesures nécessaires pour combattre les mouches communes ou mouches des maisons. On a estimé qu'un couple de mouches qui commence ses opérations en avril pourrait, si toute sa progéniture vivait, produire suffisamment de mouches pour couvrir la terre d'une couche de 47 pieds de profondeur en août.

Les tas de déchets ou d'ordures ménagères ou les poubelles sont les foyers de propagation préférés des mouches dans les villes. Les ordures ménagères oubliées et en fermentation constituent un excellent milieu pour la multiplication des mouches. Pour empêcher cette multiplication, toutes les ménagères devraient avoir un nombre suffisant de poubelles ou de chaudières pour les restes quotidiens. Ces poubelles devraient être bien recouvertes et nettoyées à l'eau enaude et à la lessive de temps à autre, dit G. Allan Mail du laboratoire fédéral d'entomologie de Kamloops, C.-B.

Au lieu d'entasser les déchets dans les dépotoirs, où les rats, les mouches et les autres insectes se multiplient, les municipalités devraient brûler tous les déchets qui n'ont plus de valeur.

Les tas d'oignons ou d'autres légumes en pourriture, d'herbe de pelouse et de fruits de même que la paille et les mauvaises herbes en décomposition aident aussi à la multiplication des mouches. Tous ces endroits devraient être pulvérisés avec de l'huile ou brûlés.

C'est comme porteuse de maladies que la mouche est la plus dangereuse. Elle ramasse des germes de maladies sur ses pattes velues et contamine tout ce qu'elle touche en se nourrissant. La fièvre typhoïde, les maladies des yeux, les vers parasitaires, les diarrhées d'été, la tuberculose sont quelques-unes des maladies portées par les mouches.

Le premier moyen à prendre pour se protéger est d'empêcher que les mouches aient accès aux ordures ménagères et de détruire ces dernières. On posera des moustiquaires à toutes les fenêtres et à toutes les portes. Les pièges à mouches, les papiers collants et les poisons sont utiles également. Un très bon appât empoisonné est celui que l'on fait avec deux ou trois cuillerées à thé de formaline dans une chopine de lait et d'eau, moitié lait et moitié eau. On met dans une soucoupe un petit morceau de pain ou d'éponge que l'on sature de ce mélange, laissant un peu de liquide dans la soucoupe. Cet appât, qu'il faut avoir soin de mettre hors de la portée des enfants et des animaux, tuera beaucoup de mouches.

Verner

M. Anaclet Rémillard est décédé mardi dernier après une longue maladie. Il était parmi les premiers pionniers de la paroisse et avait vu les terres se défricher et les champs s'agrandir. Il était depuis longtemps retenu à la maison par sa maladie, mais tant que sa santé le lui permit, il était un accoutumé de la messe quotidienne. Il laisse une fille, Mme Omer Poitras, trois frères, deux soeurs, Mmes Sigefroy Bouffard et J. Boutin, douze petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

A M. et Mme Adam Beauparlant est née une fille nommée Marie-Thérèse-Pierrette. M. et Mme Albert Bouffard furent parrain et marraine.

M. et Mme Eugène Gélinas annoncent la naissance d'un fils, Joseph-Maurice-Robert. Parrain et marraine, M. Romuald Gélinas et Mlle Rachel Gélinas, frère et soeur de l'enfant.

M. et Mme Laurier Pichette, Mme Damase Pichette et ses deux filles, Germaine et Yvette, et Mlle Ange-Aimée Legendre, de Timmins, sont de passage à Verner, chez leurs parents.

M. Hector Jalbert, de Montréal, est de passage chez M. André Beaudry.

M. Valois Pilon, de Montréal, visite sa famille pendant une courte vacance.

Bribes de conversation.—As-tu mouillé tes foins?

Non, la "broue" est trop chère.

Mlle Antoinette Lachance est à l'hôpital où elle a subi une opération pour l'appendicite.

Il y aura courses de chevaux à Verner, mercredi le 22. Le terrain est en réparation et il se prépare une belle journée. Bienvenue à tous.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) Au prône, dimanche dernier, notre curé nous a annoncé que des soeurs Grises de la Croix qui viennent d'Ottawa, prendraient charge de notre école en septembre prochain. Félicitons nos commissaires de leur beau geste et espérons que nos enfants sauront profiter de l'enseignement des religieuses.

On commencera dans quelques jours la construction d'un couvent.

M. P. Drennant est à réparer sa maison et M. Bisaillon est à terminer la sienne, commencée l'automne dernier.

M. et Mme L. Rémillard ainsi que M. Labelle, de Désaulniers, étaient de passage à Hanmer dimanche dernier.

Nos cultivateurs profitent de la belle température de ces jours ci pour faire leurs foins. La récolte s'annonce assez bonne.

Nos chemins sont toujours en mauvais état et le département de la voirie semble ne vouloir rien faire pour les rendre plus carrossables.

Nos cultivateurs se plaignent que le soufre qui émane des cheminées des hauts-fourneaux de Copper Cliff a fait plus de dommage cette année que les années passées. En passant par les différents rangs de notre paroisse, on peut apercevoir de grands champs de grain, brûlés comme si une forte gelée était passée. Même les feuilles des arbres en souffrent.

Il y a quelque chose de plus doux à être soi-même l'artisan de sa propre grandeur et à ne devoir rien qu'à soi-même. — Mlle de Scudery.

Pharmacie Michaud

Pharmacie de confiance

Angle Durham et Beech
SUDBURY, ONT.
TEL. 4-4266

Pour une coiffure . . .
élégante et soignée
venez au
Salon Leblanc
62 rue Ignatius Tél. 5-5241

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting
COMPANY, LIMITED
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant:-Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi 23 juillet 1942

A propos de conseils

Nous sommes heureux de constater l'intérêt que nous manifeste la "Feuille d'Erable" et son rédacteur dont la renommée est parvenue jusqu'à nous, autant par le haut poste qu'il occupe que par ses services éminents pour la cause française, en Ontario. Il va de soi que nous acceptons ses remarques comme il convient.

Nous n'avons pu, cependant, avaler sans sourciller le passage suivant dit avec toute l'emphase et le patatras des grands jours: "étant donnés les magnifiques états de service des personnages mis en cause sur le terrain de la revendication de nos droits minoritaires en Ontario" . . .

"Nos droits minoritaires". Quelle modestie, quelle humilité! C'est une vieille façon de parler. Baptiste doit toujours se dire: "C'est vrai. Nous autres, on est pauvre, on est la minorité. Pourvu qu'on nous laisse parler notre langue et pratiquer notre foi (avec un grand L et un grand F), on ne doit pas demander beaucoup plus."

Peut-être est-ce ça qu'on entend par démocratie: droits majoritaires, droits minoritaires, ces derniers moindres que les premiers c'est entendu: "le droit du plus fort" . . .

Si c'est ça qu'on entend par ce mot — et ça en a tout l'air — nous le combattrons! Mais non, il n'en est pas ainsi. En démocratie, les droits sont censés être égaux pour tous: majorité ou minorité peu importe. Les droits sont pour l'homme quel qu'il soit et ils ne sont jamais à l'encontre des droits des autres. Ce ne seraient plus des droits alors.

Si dans notre texte il se glisse des erreurs de détail, et il s'en glissera encore car nous ne sommes pas infaillibles, il ne faut pas s'en faire des montagnes.

La dernière fois que ceci arriva, ce fut à l'avantage des mentionnés. Dame, nous avons voulu faire passer pour des vrais canadiens-français deux députés qui ne le sont pas. Mais ceci ne change rien à l'idée première exprimée dans l'article. Nous avons subi tellement de trahisons que deux de plus, entre nous, ça passe comme une goutte d'eau dans un fleuve. Je dirai même que, dorénavant, nous réserverons des places aux traîtres futurs . . . Voilà ce qu'on appelle être prévoyant! Qu'en pensez-vous?

Quant à ma jeunesse qu'on semble craindre ou me reprocher, je crois de mon devoir de la faire servir à quelque chose, étant donné qu'il y en a tant de la classe mûre ou arrivée qui, contents de leur sort, se reposent sur leurs lauriers, ne voulant rien faire pour notre peuple et notre cause française de peur de nuire à leurs intérêts pécuniers ou autres.

Camille LEMIEUX

La francophobie est-elle une tare ou une manie?

Périodiquement, un Canadien anglais inscrit son nom au tableau d'honneur du fanatisme et de l'intolérance. Le dernier en date est le docteur William H. Butt qui a présenté au *Board of Education* de la province de l'Ontario une résolution à l'effet de bannir l'usage de la langue française. Ce texte vaut d'être cité en entier:

"That this board record its opinion that the use of French as the language of instruction in any of the schools of the Province is detrimental to the best interests of the people of this country."

"That the Government of the Province of Ontario be urged to take the necessary action to prohibit such use of French."

Ainsi, un Canadien censément cultivé n'a pas encore compris les droits égaux de la langue française au Canada; il n'a pas admis que les Canadiens de langue française représentent une fraction importante de la population totale du pays; il n'a pas l'esprit assez ouvert pour reconnaître les mérites et la valeur culturelle du français. Ce serait à désespérer de tout.

Par bonheur, *nos concitoyens anglophones* ne partagent pas tous ces préjugés du docteur Butt (*buté* serait un équivalent français très approprié). Un numéro récent du *Globe & Mail* nous apporte une *lettre indignée* d'un monsieur Oswald C. J. *Withrow*, dont le nom indique assez qu'il n'est pas membre de la Société du Bon Parler Français!

De sa lettre, qui révèle un véritable Canadien soucieux de ne pas dresser de murs infranchissables entre les divers groupes ethniques, nous retenons ces quelques paragraphes:

May I also humbly suggest that such a notice of motion as this is typical of those things, promulgated by many of our citizens, calculated to widen the gulf between the two great peoples in this Dominion of Canada.

What about culture? I have said before that I implicitly believe that our public schools should stress the three R's: reading, writing and arithmetic, but I cannot see any reason, after these have been fairly learned, why we should dispense with culture. May I humbly suggest that the more culture we have, the better it is for our civilization?

French is a beautiful language. It was chosen the language of diplomacy because of its beauty and utility. Great literature has come out of France, and that great country when it has risen again from its Slough of Despond will give us again great and abiding literature.

Some of us are studying the French language daily. We find it cultural. We know, too, that the study of the French language, or any other language, aids us very much in the study of the English language, but Dr Butt would have English as the only tongue the people of the Province of Ontario might use.

I suggest that Dr. Butt join immediately a class of conversational French. I can assure him he will find it definitely cultural. I fancy it might be good for his soul; it cannot possibly be detrimental.

What would have happened, what would have been our loss, if Joseph Conrad had not studied English?

Toute mesure *d'ostracisme* porte toujours en elle-même sa propre condamnation. Au moment où nous luttons contre les *atrocités du racisme*, pourquoi faut-il que des *Canadiens en soient eux-mêmes imbus?*

"Le Canada"

Avec ou sans épices

L'Allemagne n'a pas de politique; elle n'a que du culot.

• •

"L'Angleterre n'a pas de politique; elle n'a que des intérêts. (Lord Palmerston, alors premier ministre de la Grande-Bretagne).

• •

Le Canada n'a pas de politique; il n'a que des politiciens.

• •

La véritable démocratie n'a en vue que les intérêts du peuple.

• •

La démocratie parlementaire repose sur les partis.

• •

Les partis n'ont pas de politique; ils n'ont que des intérêts.

• •

Les partis nourrissent l'esprit de parti.

• •

L'esprit de parti, c'est le parti-pris de ne pas avoir d'esprit . . .

• •

L'esprit de parti est le péché contre l'esprit . . .

• •

L'esprit qu'on ne veut pas avoir gâte celui qu'on aurait . . .

VATEL

Pensées

Si quelque chose déshonore l'Eglise, c'est l'adhésion pharisaïque à la forme, à l'extérieur sans le fond. S'il est un anathème, c'est contre ceux qui adhèrent au corps et ignorent l'âme. C'est le plus grand crime qu'ils puissent commettre contre la foi..—Augustin Cochin.

• •

Si les princes et les gouvernants légitimement choisis étaient persuadés qu'ils commandent bien moins en leur propre nom qu'au nom et à la place du divin Roi, il est évident qu'ils useraient de leur autorité avec toute la vertu et la sagesse possibles.—PIE XI.

• •

Il y a deux langues au Canada, parce que le Canada est dû à la collaboration de deux grandes races: la race française qui l'a fondé, évangélisé et civilisé: la race anglaise qui est venue plus tard, à l'ombre d'un nouveau drapeau, symbole d'une souveraineté nouvelle, travailler à son développement, à son accroissement, et à sa prospérité.—Thomas Chapais.

• •

Jamais on ne corrige les hommes avec de l'esprit; le coeur, au contraire, fait des cures merveilleuses.—Père Caussette.

Lettre à Procule

Au champ de bleuets

Bien cher ami,

Dimanche après-midi je m'ennuyais et je suis allé aux bleuets. Une idée de vieux garçon, mais un acte qui conviendrait plus, je crois, aux pères et mères de famille. Il y a de ces fruits aux portes de la ville, pratiquement. Pas en quantité suffisante pour faire croire au paradis terrestre, mais assez pour qu'il s'en gaspille, vu que les gens ont tous mal aux reins et ne peuvent guère se courber, par ici.

Ça se comprend qu'il s'en gaspille, non seulement parce que les gens ont ce mal-là, mais surtout parce que les bleuets chez le marchand sont bien plus beaux—les gros étant sur le dessus du panier—et si faciles à cueillir! Les femmes n'ont qu'à prendre l'argent gagné par leur mari et ça y est. Malheureusement, ce n'est pas tout le monde qui peut faire ça et le grand nombre doit se passer d'un mets aussi délicieux. A vrai dire, on ne devrait pas s'en passer, mais on s'en passe. En revanche, on va se darder sur les fruits importés, à n'importe quel prix! Ça me fait penser au dicton populaire qui dit que si la bière coulait dans le ruisseau, on n'en boirait jamais.

J'étais seul dans le champ. Pas un chat autour des rochers. J'entendais distinctement les bruits de la ville et les foules qui applaudissaient aux prouesses des sportifs. Et tous ces fruits qui attendaient pour se faire manger! Ils ont été créés pour cela. J'en avalai autant que je pus, mais il en mûrissait sous mes yeux. A droite, à gauche, à l'est, à l'ouest, partout des bleuets. Hélas! J'aurais voulu en cueillir assez pour donner un bon "snaque" à tous les enfants qui mangent de la "jam" à coeur d'année, à tous ceux qui ne mangent pas souvent à leur faim, à tous ceux qui pensent que les bleuets doivent venir d'Afrique, mais je n'avais pour récipient que le creux de ma main.

Je me suis dit: peut-être les gens n'osent-ils pas cueillir de fruits le dimanche, ils sont tous si scrupuleux! Et je retournai dans le champ lundi après-midi, pour voir. Même solitude. Personne. Les hommes étaient au travail, naturellement, et les femmes au magasin, au théâtre, chez la voisine ou sur le perron, excepté celles qui n'ont pas de servante et qui ont des enfants. Il faut dire, aussi, que ce n'est pas une petite déchéance pour une citadine de prendre le champ, surtout le champ de bleuets. Aller au camp, prendre ses ébats dans l'eau ou sur le sable, en un mot "toutiser" ou "tout risquer", c'est chic au possible; mais aller cueillir des fruits, voilà bien la plus dégradante chose du monde. Et le soleil est si fort, ma chère!

Moi, Procule, ça me fait de la peine de voir tant de gaspillage de fruits, quand on sait que les restrictions de toute sorte s'en viennent. A mon sens, une famille qui aura eu la précaution de faire des confitures en masse ne trouvera pas le rationnement du sucre trop dur pendant l'hiver, surtout si le thé et le café sont plus rares, ainsi qu'on peut le pressentir. Il me semble, par ailleurs, qu'on doit avoir un plus fort sentiment de sécurité lorsqu'on a des provisions de réserve. Vivre au jour le jour, ça paraît doux, mais ça fait "jongler" et grisonner en diable, des fois! Ceux-là mêmes qui ne prévoient rien trouveraient l'écureuil bien maladroit de ne pas amasser de glands à l'automne, pourtant.

Ma lettre d'aujourd'hui pourra te paraître drôle, Procule, mais elle ne l'est pas. Le sujet mérite considération. Prends ma parole qu'il viendra des temps durs. Il est déjà question de rationner le beurre, peut-être la viande; le boeuf est rare à certains endroits; que serait-ce si l'on rationnait la "jam", grands dieux? Va aux bleuets, aux framboises et aux mûres, mon vieux, et avec toute la famille. Prévoyance. Si je pouvais donc donner le même conseil à ma maîtresse de pension, car nous serions bien à plaindre si la mélasse venait à manquer! Elle ne sait pas cela, elle, que la mélasse est importée des pays du sud et qu'il faut la transporter en bateau . . .!

En te parlant des bleuets, j'ai aussi voulu faire une diversion. Je suis "tanné" de te conter mes impressions sur le plébiscite, la conscription et la guerre. On dirait que ça ne change rien quand même j'en parle; les événements suivent leur cours. Forces majeures, je suppose! Tout ça prouve que nous n'avons rien à voir là-dedans, malgré les apparences, et que notre place, c'est dans le champ de bleuets. J'y retournerai!

ALMANZAR

Trente-deux-mariages en un seul jour

Dans les mémoires manuscrits d'un ancien citoyen de Montréal, on lit ce qui suit: "9 janvier 1826—Aujourd'hui à Saint-Hyacinthe d'Yamaska, il a été fait trente-deux mariages dans l'église de la paroisse. Ainsi, en supposant vingt-cinq invités par chaque mariage, il aura dû se trouver environ 800 personnes à cette nombreuse cérémonie. Exemple probablement unique d'un aussi grand nombre de mariages célébrés dans la même journée, et surtout dans une paroisse de campagne. Grand signe d'abondance!"

Il me semble, avec notre mémorialiste, que c'est là un record, et, quoiqu'il date de 1826, je serais curieux de savoir s'il a été dépassé.

Aeg. F.

Bulletin des Recherches Histoririques—Nov. 1924—p. 363.

La vérité est un bien commun; quiconque la possède la doit à ses frères.—BOSSUET.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus récent et le plus moderne des hôtels locaux

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

Le coin du liseur

PRIERES

par *Charles Péguy*

"Il y a longtemps qu'on n'oserait plus parler de *chapelle* à propos de Charles Péguy. Son oeuvre n'est plus le bien de quelques amis, le privilège d'une élite, elle touche un public de jour en jour plus vaste".

(Pierre Péguy dans la préface de *Prières*)

Prières comprend les meilleures pages de l'oeuvre de Charles Péguy. Elles ont été superbement groupées dans cet ouvrage en vue d'un double but: donner au lecteur, demeuré étranger à Péguy, une occasion inoubliable de faire sa connaissance; apporter au public déjà friand de Péguy un recueil qu'il pourra ouvrir n'importe où et qui lui fournira toujours quelques pages prises entre les plus pures, entre les plus simples.

Dans les heures de crise que nous traversons, le grand écrivain catholique Charles Péguy est probablement l'auteur qui peut susciter le plus d'intérêt. A tout événement, c'est l'un des grands témoins de la France et l'un des écrivains dont on parlera le plus au cours des prochaines années.

Ce livre est en vente, au prix de 60 sous, à la "Librairie Loisirs", 137 rue Notre-Dame, Sudbury.

"QUAND VIVAIT MON PERE"

(Souvenirs inédits)

Par Léon Daudet de l'Académie Goncourt—Grasset, éditeur, Paris, mars 1941

Une oeuvre nouvelle de Léon Daudet suscite toujours, dans le monde des lettres, un intérêt bien grand, tant le célèbre polémiste apporte, avec tout le talent qu'on lui connaît, de vie et de franchise, même fort osée, dans tout ce qu'il écrit.

Mais son dernier ouvrage, par ailleurs, puise au sujet même qu'il traite, une importance infiniment plus grande que d'habitude, puisque Léon Daudet fait revivre, en quelque sorte, tout au long de sa vie, en des souvenirs tout à fait inédits, la figure demeurée si captivante, d'Alphonse Daudet, son père, écrivain prestigieux en qui s'incarne vraiment tout le génie latin de la pensée et de la littérature françaises.

Et c'est, en un véritable enchantement qui va crescendo, toute la seconde moitié du 19e siècle que Léon Daudet évoque au cours des trois cents pages de ce volume, non seulement la vie elle-même, littéraire et sentimentale, d'Alphonse Daudet, la naissance et la création de ses oeuvres immortelles, le Nabab, les Rois en exil, Numa Roumestan, les Tartarin, l'Evangéliste, Sapho, la Doulou, l'Immortel, etc..., mais aussi le monde des lettres et des arts, auteurs, compositeurs, artistes, dans leurs grandeurs ou leurs laideurs, leur amours et leurs faiblesses. C'est, dans le style le plus alerte, un tableau brossé de main de maître de la société française aux heures où elle fut la plus passionnément attachante.

Riche en révélations inédites, en confessions inattendues, touchant à tout et ne cachant rien, ce livre de Léon Daudet est un sommet dans son oeuvre, et d'où l'on découvre tant de choses que l'on ne savait pas, et si prenantes, qu'on le relit encore après l'avoir lu avec une joie sans cesse plus grande.

Ce livre est en vente à la librairie "Loisirs" au prix de $1.25.

LES SONGES EN EQUILIBRE

par *Anne Hébert*

POEMES

Il s'agit d'une oeuvre à part dans notre littérature. L'auteur est parvenue à surprendre le chant secret de l'enfance, de l'adolescence et, avec une technique réduite au minimum, déficiente même parfois, à réaliser une sorte de chef-d'oeuvre.

On ne connait rien d'aussi frais d'aussi clair et près de l'enfance que les plus beaux de ces poèmes.

Tout le recueil peut être mis entre les mains des fillettes qui y apprendront le chant à l'état pur, la modulation d'une âme tantôt qui s'ébat ou qui rêve, tantôt qui médite, contemple et prie.

On devine tout au long de ces pages une sensibilité vive, une personalité ardente, prématurément murie mais restée disponible, une nature poétique admirablement servie par des dispositions extraordinaires.

Ce livre est en vente à la "Librairie Loisirs", 137, rue Notre-Dame, au prix de 90 sous.

Questions d'éducation

L'EDUCATION PAR LA CHARITE

On est parfois tenté de confondre éducation avec instruction. Cependant, il y a une différence assez notable entre les deux. L'instruction comprend une somme de savoir, de sciences acquises par l'étude. L'éducation est la culture de tout l'homme mais tendant surtout au développement des sentiments les plus nobles de l'âme humaine. L'homme normal est celui qui à l'instruction a su joindre une éducation parfaite. Il serait préférable même que nous ayons un peu moins d'instruction que de manquer d'éducation, car l'éducation est une nécessité dans la vie.

Nous entendons beaucoup parler de nos jours du développement de la personnalité. Ce développement de la personnalité n'est autre chose que l'éducation du développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'homme. A ce point de vue, l'éducation est le complément de l'instruction, mais complément essentiel. L'homme bien cultivé est celui qui aura non seulement reçu une bonne éducation mais aura su continuer à s'éduquer tout le temps de sa vie. L'instruction peut se borner dans certains milieux mais pas l'éducation qui est le perfectionnement de l'homme durant la vie.

Il y a deux sortes d'éducation: l'éducation païenne et l'éducation chrétienne. Les deux se ressemblent tellement, que nous sommes souvent tentés de les confondre parce que nous ne savons pas discerner la vraie de la fausse. Toutefois, elles diffèrent beaucoup dans leur but. L'éducation païenne est la formation des facultés spirituelles de l'homme surtout dans le but de lui procurer un certain bien-être, une certaine paix, une vie d'aise, le moyen de vivre en paix avec ses semblables et de faire beaucoup d'argent sans que la conscience ne se fasse de reproche. L'éducation chrétienne est la formation de l'homme tout entier afin qu'il arrive à avoir une ressemblance aussi parfaite que possible avec l'homme parfait par excellence: le Christ! En un mot l'éducation païenne est le travail de l'égoïsme, l'éducation chrétienne est le travail de la charité. L'une a pour but le service rendu à la société parce que cela procure un accroissement de fortune et de bien-être; l'autre le service à la société parce que cela procure un accroissement de charité. Si nous comprenons bien la différence qui existe entre les deux éducations, nous pourrons juger un peu à quel niveau se trouve le chrétien qui n'a pas reçu l'éducation appropriée à son état de vie. Au point de vue matériel, il est inférieur au païen éduqué; au point de vue spirituel, il est très pauvre. Quel grand rôle joue donc l'éducation dans la vie du chrétien! Et quelle responsabilité repose sur les épaules des éducateurs chrétiens! Si l'on voulait y penser plus sérieusement! Mais qui veut être sérieux de nos jours!

La société chrétienne par excellence est une société formée d'hommes cultivés, éduqués selon les principes chrétiens. Et cette éducation doit être commencée dès l'enfance, à la maison par les parents, à l'école par les éducateurs. Maîtres et maîtresses doivent continuer l'oeuvre éducatrice commencée par les parents, mais aussi les parents ont pour devoir de coopérer avec les éducateurs, autrement l'un détruit le travail de l'autre. L'éducation a pour but la formation de la conscience surtout afin de diriger l'homme. Sans éducation, l'homme ne remplit pas complètement la mission pour laquelle il a été créé.

Eduquer les enfants est un art, un art qui exige de l'intelligence, de la réflexion, du tact, un raisonnement sain et éclairé. L'éducation demande une conscience. L'intuition y joue un grand rôle, mais cependant l'intuition n'est pas le préjugé ni le caprice. Il y a donc un certain esprit dont il faut s'inspirer pour être en mesure de faire preuve éducatrice. Les âmes ne se ressemblent pas, elles ne demandent pas à être traitées de la même manière et elles ont, ne l'oublions pas, le pouvoir de se soustraire à toute influence qui chercherait à s'imposer ou à s'exercer sur elle d'une manière impérieuse, manquant de toute charité, de tout tact. L'éducation est donc une affaire d'intelligence. Tout l'enfant doit être compris par l'éducateur sérieux; tout chez lui doit être pesé avec justesse et justice; rien ne doit être imposé, sans que l'enfant ait compris le pourquoi, la raison pour laquelle on exige de lui tel ou tel acte plutôt que tel ou tel autre. L'éducateur doit être un apôtre et un apôtre rempli de la lumière de la charité.

Le sentiment joue un grand rôle dans l'éducation de l'enfant. Tout en lui faisant comprendre les raisons pour lesquelles on exige de lui une telle conduite plutôt qu'une telle autre il faut aussi lui faire aimer la perfection. Et, disons-le tout de suite, il est inutile d'essayer de faire aimer la perfection à un enfant qui vit dans un milieu où l'atmosphère est remplie de principes contraires à ceux que l'on prêche. L'éducation est loin d'être une affaire d'imagination; elle exige des faits, des exemples, et elle ne produira aucun résultat sans ces faits et ces exemples. Si l'enfant est éduqué à coups de fouet et à coups de blasphèmes, à moins d'un miracle, il deviendra un révolté et un blasphémateur.

Sans doute, l'éducateur doit garder son autorité, mais il faut tout de même savoir s'en servir avec une charité foncièrement chrétienne, charité qui exige du bon jugement, de la justice et un amour qui ne craint pas de se témoigner. Oui, l'éducation se fera pas amour au sens noble du mot. L'autorité éducatrice ne sera vraiment amour que si elle s'inspire de l'idée religieuse et sait l'inspirer en même temps à l'enfant. Un éducateur inflexible qui ne sait pas s'abaisser afin de pouvoir ensuite relever son sujet avec lui, n'est pas un bon éducateur. L'éducateur, à l'esprit fin, sait comprendre que l'éducation d'une âme consiste à en former comme Dieu le veut. Pour cela, il faut que l'éducateur connaisse la vocation de chacun des enfants qui lui sont confiés. Pour avoir cette connaissance il faut nécessairement avoir un esprit foncièrement chrétien et savoir s'inspirer de l'idéal chrétien.

L'enfant, comme il sait très peu se plier à la raison, ne peut comprendre la signification du mot devoir. Le devoir aura donc d'autant plus de chance d'être accompli par lui qu'il intéressera fortement la vie affective puisque celle-ci est plus développée chez l'enfant que la raison. Pour que l'oeuvre de l'éducation se fasse bien et librement chez l'enfant, il faut de toute nécessité que le coeur accompagne la conscience. Du reste le coeur est naturellement avec la conscience, car le coeur n'est pas l'égoïsme, mais le besoin de sympathie. Ce besoin est vivement senti chez l'enfant car il désire surtout se faire aimer. En répondant à cette sympathie il n'est rien que l'éducateur ne puisse obtenir de l'enfant.

Geo-E. AUDEBEC, B.A.,
Directeur du Collège Commercial St-Michel

Carnet scolaire

ECOLE NOLIN

8e année (filles), Yolande Nault, Thérèse Guénette.

8e année (garçons): Achille Desjardins, Jules Doucet.

7e année (filles): Lucille Laframboise, Marie-Jeanne Labonté.

7e année (garçons): Léo Valois.

6e année (filles): Laurette Talbot, Jacqueline Lamoureux.

6e année (garçons): Jean-Paul Dupuis, Donald Morin.

5e année (filles): Annette Ross, Rollande Paquette.

5e année (garçons): Léo Fortin, Valois Fortin.

4e année (filles): Cécile Cataford, Annette Poulin.

4e année (garçons): René Dionne, Maurice Charpentier.

3e année (filles): Aline Roy, Nancy St-Pierre.

3e année (garçons): Fernand Paré, Claude Pellerin.

3e année (filles et garçons) 1er, Raymond Loiselle, 1ère Mignone Courville, 2e Noëlla Thériault.

2e année (filles): Annette Larose, Constance Ouimet.

2e année (garçons): Germain Ethier, Léo Chevrier.

1ère année (filles): Thérèse Paré, Yvette Pleau.

1ère année (filles): Gisèle Charbonneau, Adrienne Valade.

1ère année (garçons): Gérald Marcotte, Marcel Shank.

1ère année (garçons): André Clément, Laurent Read.

Markstay

Les funérailles de William Charron, jeune enfant de M. et Mme Alfred Charron, ont eu lieu ces jours derniers.

On a enterré, ces jours-ci, M. Marcel Prud'homme. Il était le fils de M. et Mme Michel Prud'homme.

NAISSANCES

M. et Mme Théodore Bissonnette viennent de donner naissance à des jumelles. Ils les ont nommées, Marie-Joséphine-Ange-Aimée et Marie-Valérie-Carmen. M. Evariste Bissonnette et Mlle Joséphine Lisette, M. Théophile Larabie et Mlle Valérie Brosseau servaient de parrains et de marraines aux jumelles.

M. et Mme Lucien Laforest ont eu une fille qu'ils nommèrent Marie-Angéline-Madeleine. M. Raymond Gauthier était parrain et Mlle Victoria Laforest, marraine.

Une petite fille est née à M. et Mme I. Desmarais. Ses heureux parents la nommèrent Marie-Berthe-Pauline. M. Albert Vaillancourt était parrain et Mlle Berthe Rabidas, marraine.

M. et Mme Beattie, de North Bay, et M. Léo Roy, de la marine canadienne, étaient de passage, ces jours derniers, chez M. et Mme H. Roy.

Ceux qui désirent s'abonner ou qui veulent des renseignements à propos du journal "L'Ami du Peuple" voudront bien s'adresser à Mlle Gabrielle Roy.

Lavigne

Lavigne, (D.N.C.)—Le soldat Joseph Lapierre vint passer quelques jours ici après avoir quitté l'hôpital de Hamilton où il demeura une quinzaine pour cause de maladie.

Le soldat René Vincent fut transféré à Valcartier dans la province de Québec. Le soldat Emériand Lajeunesse quitta le camp Borden pour l'île de Vancouver où il sera un des gardes des côtes de la Colombie Britannique.

Mlle Lucia Vincent est allée reprendre son travail habituel à North Bay après avoir passé quelques jours chez elle.

M. Gabriel Aubin est de retour dans la paroisse après avoir passé près de huit mois dans les chantiers.

M. et Mme Hercule Trudel recevaient des amis de Noëlville, dernièrement.

M. Auguste Brault quitte notre village après avoir passé un bon mois parmi nous.

M. Edgar Béland va pouvoir se promener à son goût, car il vient d'acheter l'auto de M. Gaspard Giguère.

LAIT Meadow Gold 3 boîtes 29¢

SOUPE LIBBY Lég. ou tom. ... 3 pour 27¢

TOMATES Choix ..... 2 boîtes 2½ 25¢

FROMAGE Château ..... ½ lb 21¢

BEURRE 1ère qualité ..... lb 37¢

POIS VERTS .... 2 boîtes 23¢

FRUITS DE CHOIX ARRIVENT EN ABONDANCE TOUS LES JOURS A DES PRIX MODERES.

EPICERIE CARLOAD

Spécial en force jusqu'à samedi 25 juillet inclusivement

45 rue Elm .. 5-5659
306 Whittaker 6-0114
409 Notre-Dame 6-6972

6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6

Quality Meat & Grocery 5-5623
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario

BANNON BROS. LTD.

AMEUBLEMENT GENERAL

Cette maison est reconnue pour la qualité de ses produits

A.-J. CORBEIL, gérant

123, rue Durham Tél. 4-4243

Succursale à North Bay Tél. 383

Le Collège Commercial St-Michel

MAISON D'EDUCATION BILINGUE

Pour renseignements écrire à

G.-E. Audebec, Directeur

27, rue Elm, est Chambre 6. Tél. 8-8682

Le 26 juillet . . .

PIQUE-NIQUE ANNUEL

—DES—

Anciens du Collège

Rendez-vous au Collège Sacré-Coeur à 9.00 heures.

LA VIE DE L'ESPRIT

PAGE D'HISTOIRE

Les Pionniers de l'Ontario Nord

(suite)

GARDEN RIVER

Pendant que le P. Menet donnait tout son coeur à ses paroissiens du Sault-Ste-Marie, on confia au P. Joseph Hanipaux la réserve de Garden River ou Rivière-au-Désert (1). Ce village, situé à huit milles à l'est du Sault, avait été fondé pendant le premier quart du XIXe siècle. L'atmosphère était protestante, malgré plusieurs noms—de métis—à résonnance française: Cadotte, Boissonneau, Larose, Lesage, Syrette, Soulières, LeBrun, etc.

Les premiers venus à La Rivière-au-Désert glissèrent vers le protestantisme parce que, croyaient-ils, la religion du roi devait être la meilleure. Argument décisif pour eux. A toutes les décades environ, un Indien est délégué vers les grands centres pour s'enquérir de la religion des souverains anglais. En 1932, "Jingwâk", alias Pinc, se rendit à Toronto, à pieds, pour demander quelle religion pratiquait le roi.

—La religion anglicane, s'empresse de répondre la Ville-Reine.

Et voilà la raison des défections. Aujourd'hui, les Indiens anglicans de Garden River restent peu nombreux; ils ne forment que le quart de la population totale. La majorité — environ 400 personnes — est fidèle à la "prière française", c'est-à-dire, à la religion catholique. Dans l'esprit des Indiens, la langue française reste encore le véhicule du catholicisme.

Longtemps ces métis parlèrent trois langues: l'odjibwé, le français, l'anglais. De nos jours, seule la génération des plus de trente ans, parle trois langues. Le français tend à disparaître; cet héritage précieux, ils le tenaient des missionnaires qui avaient eu la courageuse sagesse d'apprendre la langue indienne pour les convertir au Christ. Leur nom est à retenir: Kottmann, Ouellet, Artus, Lamarche, Caron, Drolet, Renaud, Specht, Artus, Dufresne, Vandriessche, Paquin, Comte.

C'est en 1846 que le P. Hanipaux fit sa première visite à Garden River. Il y trouva une population travaillée par les menées sournoises d'un forgeron devenu ministre des Méthodistes et d'un charretier qui avait jeté son fouet pour tenir les rênes de la secte des Baptistes. Quand le fanatisme tient lieu de science, on peut se contenter de pantins.

Réfuter leurs balivernes n'offrait rien de glorieux. Aussi le P. Hanipaux attaque avec plus d'ardeur la sempiternelle intempérance, vice si généralisé qu'on décernait un brevet de bonne conduite aux Indiens qui osaient dire: "Moi, je ne bois pas!"

Le P. Choné eut plus de consolations que le P. Hanipaux. Dans une lettre envoyée aux élèves du Collège de Brugelette et datée du sept août 1847, il raconte le récit de la conversion du chef, dans un style d'allure biblique que l'on dirait emprunté au livre de Tobie.

"Voici, m'a-t-il dit, comme mon bisaïeul parla à mon grand-père: Mon fils, écoute bien ce que je vais te dire et conserve-le soigneusement dans ton esprit: la dernière Robe-noire que j'ai vue m'a dit ceci: lorsque les blancs seront nombreux dans ces terres, il viendra des hommes qui se diront Robes-noires, ils auront des habits courts, des femmes et des enfants; ils enseigneront à tes descendants une prière (religion) qui n'est pas agréable au Grand-Esprit mais ils ne sont pas de vraies Robes-noires, ils n'ont pas la bonne prière. Ceux qui sont habillés comme moi et qui n'auront pas de femmes, voilà les vraies Robes-noires; leur prière est celle qui plaît au Grand-Esprit. — Voilà comme mon bisaïeul parla à mon grand-père. Mon grand-père instruisit mon père de ce discours de la Robe-noire; et mon père me l'a répété. Mon père vivait encore quand nous avons vu venir les Anglais qui se disaient Robes-noires; ils nous ont sollicités de prendre leur prière; mais nous nous sommes souvenus de ce qu'avait dit mon bisaïeul et nous avons dit: "Ce ne sont pas les vraies Robes-noires; leur prière n'est pas bonne. Quand les Robes-noires des Français sont venues, nous avons dit: "Voilà les vraies Robes-noires et nous avons tous pris leur prière, mon père et tous ses enfants." Ce chef me fit à l'occasion de cette communication particulière une remarque digne de réflexion. Je lui demandai si son bisaïeul avait raconté le discours de la robe-noire à tous ses enfants. "Non, me dit-il, nous, sauvages, nous ne faisons pas ainsi. Quand le père sait quelque chose d'important, il ne le raconte pas à tous ses enfants mais seulement à celui de ses fils en qui il reconnaît plus d'esprit et de sagesse; celui-ci en agit de même, et c'est ainsi que ses paroles se conservent pures."

Lettre des Nouvelles Missions du Canada, T.I. page 272.

Ce mode de tradition ressemble fort à celui des premiers âges par lequel la vérité se conservait dans les familles principales comme dans sa source, sans que les autres fussent privées des renseignements secondaires.

UN AVENTURIER SURNATUREL

Au P. Hanipaux succédait, en 1848, le P. Auguste Kohler qui vécut douze années chez les Indiens de Garden River. Il soignait aussi bien les corps que les âmes et fut le premier médecin du Nord Ontarien. Avec son tempérament généreux, gai, entreprenant et curieux, le nouveau missionnaire, d'origine alsacienne, nous captive par ses observations et ses aventures.

Il débarqua à New-York en juillet 1847. De cette ville à la Baie Georgienne, son voyage lui semble un véritable pèlerinage tant sont présents les souvenirs des anciens apôtres jésuites, en particulier de saint Jogues. Quelques milles après Albany, la locomotive déraille. Aucune mort, mais une pénible attente sous un soleil de feu pendant que les cheminots ne se hâtent de remettre le train sur ses jambes de fer. A Rochester, il prend un plantureux dîner à l'Alsacienne, en compagnie de joyeux compatriotes.

Un séjour à Sandwich lui permet de confesser en anglais, en français et en allemand. Puis, avant son départ pour l'île Manitoulin, il visite un malade. Un Irlandais vient demander un prêtre. Le P. Point se demande s'il doit envoyer un Père, parce que, note le P. Kohler, "Les Irlandais ont la réputation de faire courir les prêtres pour rien. Quelquefois, ils auront un petit verre de whisky de trop, et la crainte d'aller en enfer leur fait demander le Révérend; quand le Révérend arrive, après avoir fait plusieurs milles au milieu de la nuit, le malade est le premier à venir le recevoir à la porte; et lorsqu'on demande pourquoi on a été demandé: "C'est, notre Révérence parce que nous aimons à vous voir." (Lettres, loc. cit. T. I. p. 294).

COUREUR DE BOIS

A la fin de juillet, le P. Kohler arrive à Wikwémikong (Ile Manitoulin) pour s'y préparer au ministère indien, près du P. Choné. Il connaîtra bientôt les misères physiques de l'apostolat et ses consolations spirituelles. Dès novembre, on le charge d'une mission délicate: administrer un sauvage mourant. Il part accoutré comme un indien, tête nue, blague et pipe pendues à la ceinture, chapelet et crucifix au cou, des souliers de peau de chevreuil aux pieds; mais ces souliers n'étaient pas imperméables et par malheur la veille de son départ, la glace avait fondu en partie. Le missionnaire dut marcher toute la journée dans l'eau froide, franchir quelques mares sur les bûches flottantes et si glissantes qu'il prit un bain glacé. Il se compta heureux d'arriver au terme de son voyage les deux jambes encore intégralement accrochées à son corps.

DANS UN WIGWAM

Les épreuves commençaient. Il allait en savourer de bien plus sévères. Il coucha dans la cabine du chef et s'endormit du sommeil du juste. Peu après, le froid le réveille, puis deux chats qui viennent attraper des souris autour de sa tête ou s'amuser avec ses pieds, le distraient. Enfin, un petit cochon de lait fait la ronde dans la loge et vient se blottir tout près du Père puis dort à son côté jusqu'au lendemain.

Le missionnaire profite de cette visite du malade pour donner une série d'instructions traduites par un interprète. Celui-ci, pour honorer le Père, donna un festin. On plaça le visiteur entre le chef et un excellent médecin de grande réputation chez les Hurons. Ce thaumaturge avouait au Père douloureusement son incapacité à traiter une nouvelle maladie contractée par les Indiens depuis qu'ils avaient commerce avec les Blancs. Mais les soucis professionnels du médecin ne l'empêchèrent pas d'engloutir d'énormes morceaux de lard. On servit au Père une grillade qui pesait bien deux livres et une soupe de blé d'Inde. Le Père partait de ces boustifailles, lesté pour la vie . . .

Laurent de COURVILLE

(à suivre)

(1) A propos du nom "Rivière-au-Désert", le Père Théotime Couture S.J. nous fournit de précieux renseignements linguistiques. Les Anciens Canadiens appelaient Désert, tout endroit qui n'était pas forêt, tout ce qui était défriché. Le "au" de Rivière-au-Désert est un datif-génatif très fréquent dans les noms de lieux. Par exemple: Lac-aux-Ecorces.

Ce que je vois de ma fenêtre

Avril!

Enfin je puis l'ouvrir cette fenêtre. Et le souffle qu'elle m'introduit n'est plus la froide haleine d'un geôlier mourant.

La brise qui pénètre n'est plus l'intempestive visiteuse que j'ai repoussée depuis quelques mois.

Enfin je puis la garder ouverte cette fenêtre. Et l'invisible lutin qui fait onduler d'une main délicate le rideau de dentelle, m'apporte la joie de vivre dans le renouveau.

Enfin je puis me courber longuement sur le rebord de cette fenêtre. Et cet appui n'a plus l'accueil froid et réservé de jadis. Le soleil s'y jette pour l'étreindre d'un embrassement chaud. J'y laisse flotter ma chevelure sous le faible soupir d'un ange à l'envol.

Avril, quel merveilleux changement tu apportes! L'écho des voix enfantines et les gémissements des pauvres qui souffrent se sont éteints sous la caresse insinuante du soleil.

Avril, il vaut la peine qu'on te regarde par sa fenêtre. Tu ne rougis pas de ton apparence extérieure. Et toute ta vie est cependant emprisonnée.

La sève s'impatiente sous l'écorce, comme du ferment dans une bouteille trop close. Et le bourgeon s'agite sous une couverture agressive et implacable.

C'est toute une vie, irrésistible, exaltée, avide d'exubérance qui secoue les arbres jusque dans leurs racines.

Le festin est commencé.
Où coule le lait nourricier
D'une source inépuisable.
Déjà la diète d'hier
Est devenue la profusion d'aujourd'hui,
Et la surabondance de demain . . .

La petite feuille enroulée, timide, pâle dans sa verdeur, la petite feuille toute tremblante jette un regard furtif à la lumière et à la beauté.

Elle est toute émerveillée. Son petit corps tendre et gluant l'intimide. Et elle veut retourner au foyer encore chaud.

Mais la brise l'a séduite et captée. Elle se laisse déjà bercer, comme si cette danse ne devait durer que quelques instants.

Et pourtant elle dansera jusqu'à la mort dans le soleil.

Ou encore elle se mêlera
A la ronde échevelée de l'orage.
Elle tâchera de lancer quelque harmonie
Entre les affreux coups de cymbales du tonnerre.
Et son effort dans le domaine pourtant habituel
De la symphonie
Lui coûtera de grosses pleurs . . .

C'est tout cet avenir d'une nature en formation que je vois de ma fenêtre.

Et toujours je demeure appuyé dans le soleil, je regarde et j'admire.

Parfois, le rideau pousse son ondulation
Jusqu'à se prendre en duel
Avec ma chevelure déjà flottante...

Là-bas, au penchant du côteau, les sillons se tendent, droits comme un véritable caractère d'homme. Les terres labourées bondissent.

Terres, sillons,
Où l'épi de demain se dandinera
Comme la flamme d'un bûcher.
Sillons d'une insondable humilité
Qui disparaîtront sous une calme mer fauve.—
Sillons aujourd'hui humides
Qui lancent vers le soleil leur haleine écumante.
Terre ouverte et déchirée
Offrant son flanc fécond au blé qui ira y mourir
Pour ressusciter . . .

Avril, tu regorges de nouveautés. Tu es inépuisable de richesses, et tu les distribues le sourire aux lèvres.

Comme la Mère Médiatrice
Répendant du parfum sur une âme souillée.

Ou comme un vieux Père qui demanderait,
"Combien de fois?"

A l'accusation d'une faute horrible
Qu'on croyait impardonnable.

Avril, tes richesses . . .

Et toute cette colline qui revit après un sommeil prolongé.
Bois, monts, collines,
Vous vous rendez compte
Qu'il faut vivre parfois.
Vous avez compris
Que votre chant de gloire n'était pas mort sur vos lèvres,
Mais qu'un simple sanglot
Etait venu briser l'harmonie
De votre démoralisante chanson d'automne.

Maintenant vous reprenez votre chant, d'une voix hésitante, mais où pointent déjà les adorables notes de la gaieté,
Dans la beauté,
Et la rivière là-bas! Elle se lance n'importe où, les yeux clos, ivre de joie et de ciel bleu. Son chant est déjà trop prononcé. Sa voix n'a pas la douceur du murmure hésitant de la plaine. Mais elle chante tout de même.

Et sa vague vient dans un déa
Balayer les vestiges de l'hiver,
Sur ses rives.

Le pigeon vient se percher sur le toit, tout près. Il roule un instant son oeil dans l'ouate. Il fait quelques pas avec précipitation, jette un regard furtif et brusque de chaque côté.

Puis, il se roule, en ouvrant large ses plumes. Et le soleil pénètre ce vivant oreiller.

On dirait un lambeau de nuage dans le couchant.

Et sur une immense pierre, chaude comme un foyer, un chat se repose, en remuant de temps à autre, l'extrémité de la queue.

Parfois, il soulève lentement sa grosse tête, promène sur les environs un oeil à-demi clos et s'endort aussitôt, quand tout vit autour.

Pourtant, j'ai trouvé ce matin
Un gros pain
Troué et vide.

Et toujours le chat dort dans le soleil bienfaisant.

Et encore, je n'ai rien vu de ma fenêtre. Encore mes yeux n'ont que cligné sous la surprise, devant cet excès de beauté.

Et déjà la brise a jeté de grosses larmes dans mon regard ébahi. Mon oeil déshabitué me refuse déjà tout service derrière d'implacables saphirs tremblants.

La brise brouille vite
Le regard qui s'y prête.
Je le sais, c'est bien le vent,
Car un homme ne pleure pas,
Même devant un tel spectacle.
Un homme pleurer!
Non.
Et pourtant, tout est si beau devant moi!

Tout est si grand, si incompréhensible . . .

Des larmes . . . la brise . . .

Et je ne vois plus que de la lumière, qu'un mélange de rouge et de jaune. Tout est confus. Les champs, les arbres, la joie, tout est perdu dans une larme et du soleil.

Je laisse ma fenêtre pour retourner dans l'ombre.

Loin de toute lumière, de tout soleil,
De tout ce qui pourrait même me rappeler
Cet éblouissement
De tout à l'heure.
Je ne veux pas le sombre, je veux
Le noir.
Le noir pour tout oublier et me recourber sur mon âme.
Le noir pour la paix
Dans la méditation.

Et là, j'ouvre une autre fenêtre où le panorama ne baigne plus dans la lumière. La brise ne danse plus avec les dentelles et les sillons ne chantent plus le renouveau.

Là, c'est encore l'automne
Trempé de pourpre et de sang.

Là, c'est encore la plainte déchirante
D'un violon tremblant dans sa dernière fièvre.

Là, la feuille se tord
Pour demeurer à sa source,
Espérant en un festin encore à l'aurore.

L'aube pointe à peine en ce pays brumeux.

Et encore le soleil annonce-t-il sa course
Que les nuages laissent son besoin d'éclairer.

Pas un oasis dans ce désert immense,
Par un palmier n'ose se découper dans l'étendue de sable rouge.

Les dunes abruptes s'exténuent,
Et le pied glisse très avant dans cette mobilité.

Mon oeil trempé d'un instant
Est devenu l'oeil sec et désespéré d'un accusé.

Où donc est le datlier aux rameaux touffus et élevés?
Que me servira-t-on au banquet que demande
Mon intérieur crispé?
Le vin coulera-t-il
Ou si la lie seulement
Suffirait à me relever?

Mon oeil se creuse. Je n'en puis plus de cette aridité.

Je retourne à mon appui de fenêtre. Et là, les rideaux se gonflent comme pour me livrer passage. La vie là-bas est encore plus enlevée. Elle m'invite avec insistance. Je remplis à déborder mes poumons. J'aspire avec joie cet emportement de la nature.

J'ouvre large les yeux.
Je trépigne de joie.
Je revois.
Je vis. J'ai compris! Vivre!

Alcide CASAUBON

SERENADE TRISTE

Comme des larmes d'or qui de mon coeur s'égouttent,
Feuilles de mes bonheurs, vous tombez toutes, toutes,

Vous tombez au jardin de rêve où je m'en vais,
Où je vais, les cheveux au vent des jours mauvais.

Vous tombez de l'intime arbre blanc, abattues
Çà et là, n'importe où, dans l'allée aux statues.

Couleur des jours anciens, de mes robes d'enfant,
Quand les grands vents d'automne ont sonné l'olifant.

Et vous tombez toujours, mêlant vos agonies,
Vous tombez, mariant, pâles, vos harmonies.

Vous avez chu dans l'aube au sillon des chemins;
Vous pleurez de mes yeux, vous tombez de mes mains.

Comme des larmes d'or qui de mon coeur s'égouttent,
Dans mes vingt ans déserts vous tombez toutes, toutes.

Emile NELLIGAN

Trains-école

Le ministère ontarien de l'Education a voulu adapter ses méthodes à toutes les catégories de la population. Pour desservir la population de trappeurs, de draveurs, de bûcherons, de mineurs et même d'agriculteurs du Nord ontarien, il a établi le système de l'école par chemin de fer. De quoi s'agit-il au juste?

Une école est installée sur un wagon qui se transporte d'un endroit à l'autre. Dans telle localité, le train-école demeure trois, quatre jours et même une semaine. Avant de partir, le professeur laisse à ses élèves des devoirs suffisants pour les occuper jusqu'à sa prochaine visite, le mois suivant. De cette façon, les enfants vivant très loin des centres peuvent bénéficier des avantages de l'instruction.

Il y a même plus. Le soir, le professeur réunit les parents des élèves et leur apprend l'anglais, que plusieurs ne parlent pas, et les initie à une foule de connaissances usuelles. La mission de ces instituteurs ambulants est très vaste. Ils règlent souvent les discussions conjugales, ils donnent des leçons d'hygiène, ils s'improvisent même médecins, ils apprennent à leurs auditeurs les principales nouvelles, etc. Leur passage dans la région est bienfaisant et toujours attendu avec impatience.

Le ministère ontarien de l'Education apporte une solution heureuse à un problème qui se pose également dans d'autres régions. C'est une initiative à étudier de près. C'est une arme efficace pour combattre l'ennemi le plus redoutable de toute collectivité: l'ignorance.

LA VIE OUVRIERE

Ce qu'il faut connaître du Nickel

(suite)

RAFFINAGE DU NICKEL A PORT COLBORNE

Au sortir des hauts-fourneaux, la matte de nickel, contenant encore un peu de soufre, est expédiée par voie ferrée à Port Colborne sur le canal de Welland. Elle est concassée dans des broyeurs à billes, pulvérisée, lavée à l'eau pour enlever le sulfure de sodium. On dessèche cette poudre et on la transporte dans des "sintering machines" où le reste de soufre est presque entièrement brûlé. Le nickel se trouve oxydé par ce procédé. On le mélange à du charbon mou pour le dissoudre et on le fait fondre dans les fournaises à réverbères chauffées à l'huile. On le verse dans des moules pouvant contenir 425 livres de matte qui servira d'anode dans les bains électrolytique. Ces bains sont rangés dans une vaste salle de six acres de superficie. Les anodes contiennent 96% de nickel. Dans les bains électrolytique, le nickel se dépose sur des cathodes de 972 pouces carrés. On retire ces anodes toutes les 24 heures et elles pèsent 125 livres: c'est du nickel pur: 99% de nickel.

RAFINERIE DE HUNTINGTON VIRGINE OUEST

On raffine aussi le nickel et le métal Monel à Huntington dans l'état de Virginie ouest aux Etats-Unis. Cette raffinerie utilise comme matière première la matte de nickel-cuivre des usines canadiennes de Copper Cliff et les cathodes électrolytiques de nickel de Port Colborne.

La matte de nickel-cuivre utilisée pour la fabtication du métal Monel contient environ 25% de cuivre, 65% de nickel et 20% de soufre.

Procédé

La matte de nickel-cuivre est pulvérisée dans des moulins à billes et portée continuellement dans des fournaises pour la calciner. Elle est poussée graduellement par des bras mécaniques de l'ouverture de la fournaise jusqu'au foyer où elle est maintenue à une température de 2000 degrés F. La chaleur est produite par des brûleurs à gaz naturel qui brûlent complètement le soufre de la matte; on ajoute du charbon de bois dans la partie la plus chaude du foyer qui contribue aussi à la combustion du soufre. On obtient ainsi un oxyde de nickel-cuivre. On y ajoute encore du charbon de bois et une proportion définie de rognures de nickel de la raffinerie, et on la transporte dans des fours à réverbères où on la raffine durant plusieurs heures, puis dans des fours électriques où elle séjourne environ six heures. Enfin on y ajoute un peu de manganèse et on coule le métal en masses d'une tonne et demie. Au sortir des moules, ces masses sont martelées, coupées en morceaux dont on fait des barres, des tubes, des feuilles, etc.

Les cathodes électrolytiques de nickel étant du nickel pur et malléable, on s'en sert pour les différents alliages.

RAFFINAGE DU CUIVRE

Cette opération se fait maintenant à Copper Cliff dans une vaste usine près de la gare du chemin de fer du Canadien Pacifique.

Procédé électrolytique

La matière première est le cuivre à 97% de pureté, provenant des fourneaux de l'autre établissement de Copper Cliff. Au début, la matte de cuivre arrivait refroidie. Il fallait la refondre dans des fours à réverbères. Les industriels se sont ravisés au prix d'un véritable exploit. Ils réussirent à transporter la matte en fusion à la formidable température de 2,300 degrés F. Les wagons sont de véritables fours sur essieux munis d'une garniture réfractaire et chauffés avec des brûleurs à pétrole pour empêcher la masse de se solidifier en route. La matte fondue est rapidement transversée dans les anodes des bains électrolytiques. Il y a 1216 cuves à électrolyse; elles sont groupées en 32 sections de 38 cuves chacune. L'électrolyte ou liquide électrolytique dans lequel plongent les anodes est une solution de sulfate de cuivre. La cathode est une mince feuille de cuivre pur.

Lorsqu'on fait passer un courant continu à fort ampérage à travers ces cuves, les anodes se désagrègent, cèdent leur cuivre pur à la solution, qui, devenant trop riche en cuivre, va le déposer à mesure sur les cathodes. On recueille ainsi du cuivre à 99.96% de pureté.

Les matières étrangères des anodes se déposent au fond des cuves électrolytiques à l'état de boue. Cette boue contient surtout du nickel, puis un peu d'argent, d'or et des métaux de la famille du platine.

On la recueille, on la dessèche, on en retire d'abord le nickel qui est renvoyé à l'autre usine.

On se débarrasse des métaux basiques par grillage, filtration et lavage. Le résidu est porté dans des fours "Doré" pour en retirer l'argent. L'or du résidu est recueilli dans d'autres cuves électrolytiques dont l'électrolyte est une solution de sel d'or. Enfin on récupère le platine et le palladium de cette boue par les procédés qui vont être décrits.

(à suivre)

L'ouvrier et l'amour

(Extrait de "Pêcheurs d'Hommes" de Maxence Van der Meersch)

—Mais je ne veux pas me marier, dis-je. Je ne peux pas condamner comme ça quelqu'un à la misère. Je suis chômeur, malade...

—Si on t'aime ainsi? Si on te veut ainsi? Tu hésiterais, toi, à prendre dans cette situation celle que tu aimerais?

—Ça n'est pas la même chose.

—C'est exactement la même chose. Et surtout tu manques de confiance en Dieu. Il a pu faire d'autres miracles que de t'assurer un peu de travail et un peu de force. Prends garde à ne pas gâcher deux belles existences.

Je sortis de son bureau très troublé. Il était tard déjà. En passant dans la rue de Lille, je vis pourtant que la petite chapelle des dominicains était encore ouverte, et j'y entrai. Elle était vide, et déjà sombre. J'avançai jusqu'au fond, tout près du tabernacle, et je restai là tout seul, comme j'ai si souvent aimé le faire, et comme on me l'a parfois reproché.

"Est-ce possible? pensai-je. Puis-je accepter cela? Elle va souffrir si elle doit partager ma vie: c'est de l'égoïsme. Mais ce qu'a dit l'abbé Lootens, aussi: "Tu es un orgueilleux... Tu gâches deux vies!...

De toutes mes forces, un court moment, j'appelai en moi la lumière, dans la paix de la petite chapelle. Et je pris une décision: m'en remettre à elle, lui dire ce que j'étais, ce que je valais, ce que je craignais, lui montrer à quel point je me sentais indigne, les risques qu'elle courait, les responsabilités qu'elle prenait en m'acceptant. Et puis, la laisser choisir.

Le même soir, en rentrant à la maison, je lui écrivis un court billet, toujours le même, comme je l'avais fait deux ou trois frois déjà:

"Mademoiselle,

Pourriez-vous venir mercredi prochain, après l'ouvrage, à la fédération? Je voudrais vous voir à propos des équipes d'usines..."

Je l'attendais à la fédération, dans le bureau du petit Siébel. François Siébel s'est emparé d'une pièce inoccupée. Et il y a installé son service de malades. C'est au deuxième étage, une petite pièce étroite, basse, mansardée, badigeonnée au lait de chaux par la poigne de Dhouthulst, et qui prend jour sur le ciel par une lucarne à tabatière. Siébel qui a des goûts à lui, l'a drôlement décorée de photographies de ses malades, de grands tableaux de portraits innombrables de l'abbé Cardijn. Tout cela s'étale en éventail sur le fond blanc cru des murs. Une table de bois sert de bureau. Là-dessus, une bouteille d'encre de six sous, retenue par quatre clous, et un petit dictionnaire Larousse que Siébel a demandé à la fédération à cause de l'orthographe... Deux chaises de paille. C'est tout. Siébel aime beaucoup son réduit.

Elle arriva, légèrement en retard, essoufflée, un peu pâle. L'abbé Lootens, que j'avais prévenu, la reçut, et la conduisit jusqu'à moi.

—Je vous laisse, dit-il. A tout à l'heure.

Elle était devant moi, debout. J'étais debout aussi. Je le regardais. Et j'étais incapable de dire un mot. Ce fut elle qui eut le plus de courage, et qui parla la première.

Elle dit:

—Je suis venue...je pense savoir pourquoi...

—Je... oui... balbutiai-je. Il s'agit d'une chose grave... Vous avez deviné?

—Oui.

—Et vous êtes venue...

—Oui.

—Alors, je dois remplir un devoir, mademoiselle Hallewyn, vous éclairer avant tout... Il le faut. Vous allez prendre un engagement définitif... vous devez auparavant, bien me connaître.

—Je crois vous connaître...

—J'ai peur que non, voyez-vous. J'ai peur que vous ne vous trompiez sur mon compte. D'abord, je n'ai pas de santé, et je vous l'ai déjà dit, j'ai été opéré, je le serai peut-être encore. Ça ne vous effraie pas, je sais. Mais pensez aux enfants, à l'avenir... Fonder une famille avec quelqu'un qui est menacé, mettre au monde des enfants chétifs, devoir peut-être même renoncer aux enfants, c'est triste...

Elle ne répondit plus rien. Je me sentais désespéré moi-même d'avoir si bien réussi. Il fallait pourtant poursuivre.

—Puis, continuais-je, je chôme. Je n'ai pas de métier. Je suis un peu un déclassé. Je devais être employé. J'ai dû devenir un ouvrier. Et cela, trop tard pour me spécialiser. Un homme de peine... Vous, vous avez une situation, vous êtes une demoiselle. Vos parents sont des gens bien. Vos frères sont des employés. Vous vous déclasserez. Vous allez souffrir... Regardez seulement mes mains, mademoiselle Hallewyn, à côté des vôtres...

J'ouvris, à côté de ses petites mains douces, les miennes, qui sont très fortes, brûlées et dures. Elle les regardait, et ne disait rien.

—Et je ne serai jamais mieux. Je suis un raté, un fond. Je ne connais pas de métier. Des bribes de tout, rien à fond. Et même si j'en connaissais un, je ne peux pas rêver de monter. Je me suis trop fait remarquer, voyez-vous. Chez les ouvriers, d'abord, beaucoup m'en veulent. Je passe pour un jaune, un traître. Et chez les patrons, ceux qui me comprennent hésiteraient à me pousser, à me faire devenir contremaître. Je me suis trop affiché, j'ai trop fait parler de moi. Ça serait imprudent de me choisir. Ça serait un peu comme une provocation envers les ouvriers "rouges", et aussi envers quelques autres patrons, ceux qui me prennent pour un révolutionnaire, ou un aigri, ou un loufoque... Non, je ne serai sûrement jamais contremaître.

—Je sais ce que vous valez, murmura Lucie Hallewyn.

—Non. Je comprends, vous me jugez sur les quelques petites choses de la grève, sur ce qu'on dit... On a un peu fait "mousser" tout ça, mademoiselle Hallewyn. Il faut l'avouer. La propagande, que voulez-vous!... Et puis, ce que j'ai fait, ce n'est pas moi qui l'ai fait, je vous jure. Je n'ai rien fait tout seul. Rien n'est venu de moi. Le ciel s'est servi de moi, voilà tout, j'ai obéi.

"Les gens me croient fort, ce n'est pas vrai. Il n'y a pas plus faible, plus hésitant que moi. On dit:

—"C'est un type courageux.".

"Je suis froussard. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait en tremblant, malgré moi, avec l'envie de me sauver... J'ai eu l'air d'un type hardi, combatif... Je suis timide, inquiet, je doute toujours, j'ai toujours peur d'une catastrophe. Rien de ce que j'ai fait n'est de moi. J'ai été poussé, lancé en avant, dirigé. C'est comme ça que j'ai pu faire quelques choses fortes, parce que le ciel l'a voulu. Mais, tout seul, je suis faible...

"Dans le mariage, une femme, n'est-ce pas, doit chercher un soutien, un appui. Et moi j'ai besoin moi-même qu'on me soutienne. Je ne peux rien tout seul, je ne vaux rien. Voilà la vérité sur moi. Voyez bien ce qui vous attend, si vous voulez faire votre vie avec moi. Réfléchissez. Moi je ne dois pas compter. Je ne peux pas vous dire ce que je pense de vous, d'un mariage possible entre nous... Ça ne doit pas compter, à vos yeux. Mon parti est pris depuis longtemps. Agissez librement, choisissez pour vous seule. Pour moi, tout sera toujours bien. Ne voyez que votre avenir à vous, votre bonheur à vous. Moi, je ne compte pas.

Je m'arrêtai.

Elle me regarda une minute. Je me durcissais une fois de plus, pour paraître fort, devant elle, pour qu'elle n'eût pas mal au coeur. Je la regardai, moi aussi, bien en face, et lui souris:

—Voilà, fis-je. Alors, c'est non, hein? Et sans rancune?

Elle murmura:

—C'est "oui"...

J'insistai, ferme encore:

—Vous acceptez? Vous avez bien pesé? La misère, les enfants, la maladie...

—J'accepte tout, monsieur Mardyck.

Alors, tout mon courage s'en alla de moi d'un seul coup. Je m'assis sur le bureau de Siébel, et je me mis à pleurer.

Sturgeon Falls

Sturgeon Falls, (D.N.C.)—Mercredi, le 15 juillet, le terrain d'exposition de cette ville fut envahi par une grande foule à l'occasion des courses de chevaux organisées par M. Charles Auger et par M. Guitard. Dans l'après-midi, le terrain offrait beaucoup de divertissements aux amateurs de bingo, de la roue de fortune...

Les courses commencèrent à 5 heures de l'après-midi pour finir à 8.30 hres p.m. Voici les noms des gagnants.

Première course: Gagnant: Jean Baldwin, propriété de M. A. Durand, Laverlochère, Qué.

Temps, deux minutes et trente quatre secondes.

Deuxième course: Gagnant, Patsie McGregor, propriété de M. Grenier, Belle-Vallée, Ont.

Troisième course: Gagnant, Ted Brisson.

Mlles Thérèse Lafleche et Antoinette Piché sont de retour de Montréal et de Mégantic, où elles allèrent passer quelques jours chez le Docteur J.-E. Lafèche.

M. et Mme Jules Audette et leur fils, André, sont en voyage à Montréal, où ils visitent des parents. M. Audette est gérant de la Banque Canadienne Nationale de cette ville.

Mme Albert Trudel est revenue de New York où elle visitait sa fille et son fils, le Père Lucien Trudel, salésien.

C'est avec un très grand regret que les fidèles de Sturgeon Falls apprennent le départ de M. l'abbé François Blais, vicaire de cette paroisse, qui maintenant exercera son ministère en la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, de Sudbury.

Qui dîne avec son juge a gagné son procès.—Delavigne.

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Ouverture du salon de barbier et de coiffure de
M. J.-O. LANTHIER
à 82, rue Beech
Pour rendez-vous, tél. 8-8791
Profitez du spécial du matin et épargnez votre argent.

La Librairie "Loisirs"
Livres neufs, livres usagés, revues et journaux français
137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

QUELQUES OCCASIONS

Oeuvres religieuses et patriotiques .Mgr Paul-Eugène Roy 5 volumes pour $1.00
Défense de l'Amérique .....André Chéradame, $1.50.
Trente Arpents .....Ringuet, $1.25
Mondes Chimériques .....F. Hertel, $0.75
Prières .....Charles Péguy, $0.60.
Les plus beaux textes .....Claudel, $0.25.
Toi, l'homme nouveau .....Charles Frédéric, $0.75
Pêcheurs d'hommes .....Van der Meersch, $1.00.
Chansons de France .....$0.25.

LA VIE AGRICOLE

L'ensilage des foins de mil et de trèfle

Pour réussir en industrie laitière, il faut avoir beaucoup d'aliments succulents, c'est-à-dire de l'herbe en abondance au cours des mois d'été, du foin coupé de bonne heure et bien séché avec des racines ou de l'ensilage pour les mois d'hiver. Dans bien des districts de la province, le blé-d'Inde ne vient pas d'une façon satisfaisante et ce fait a induit plusieurs fermes expérimentales à poursuivre des expériences en vue de lui trouver des substituts. Il en est résulté qu'au cours des dernières années, l'ensilage des foins a pris beaucoup d'ampleur et un bon nombre de cultivateurs ensilent maintenant des légumineuses et des graminées avec succès, bien que d'autres aient de la difficulté ou hésitent à employer le trèfle ou le mil pour faire de l'ensilage.

A la station Expérimentale de Lennoxville, des légumineuses et des graminées ont été ensilées avec ou sans préservatif—mélasse ou acide phosphorique—et avec succès d'une année à l'autre.

Il est recommandé à ceux qui débutent dans cette production d'employer un préservatif; ce procédé constitue une mesure de précaution en plus d'améliorer la qualité de l'ensilage. La mélasse est ordinairement employée au taux de 40 à 60 livres par tonne et l'acide phosphorique au taux de 14 à 17 livres par tonne également. En général, on peut dire que plus le fourrage est vert, ou que plus le percentage de trèfle ou de luzerne est élevé, plus l'on doit mettre de préservatifs.

L'expérience a démontré de façon tout à-fait concluante que du foin de mil ou de trèfle coupé trop vert produit un ensilage qui émet de fortes odeurs désagréables, si aucun préservatif n'est employé. On doit alors s'efforcer d'ensiler ces récoltes au bon stage de croissance, c'est-à-dire lorsqu'elles sont de 50 p.c. à 100 p.c. en fleur. Il est suggéré de ne pas faucher avant que la rosée ne soit tombée, parce qu'un excès d'humidité est considéré comme nuisible. De plus si le foin est très épais, il est sage de le laisser faner à peu près une heure avant de l'ensiler. Il ne faut pas ensiler non plus lorsqu'il pleut. Sur bien des fermes où l'ensilage de mil et de trèfle est fait pour la première fois, il arrive que l'on trouve de l'ensilage moisi dans le silo, lorsque l'on commence à le servir aux animaux. La moisissure est généralement due à deux causes; soit que les légumineuses ou les graminées sont fauchées trop mûres et hachées trop longues ou bien que l'ensilage n'est pas foulé assez énergiquement lors de la mise en silo. Le coupeur doit être réglé de façon à hacher le foin de 1-4 à 1-3 de pouce de longueur, afin de faciliter le foulage et l'exclusion de l'air. Comme c'est le facteur le plus important, et si le silo est plutôt grand, il est bon de mettre deux hommes dans le silo pour épandre l'ensilage et le bien fouler. Assurez-vous aussi que les portes et les murs du silo sont imperméables à l'air.

Si plus d'une journée s'écoule avant que l'on ajoute de nouveau de l'ensilage, la surface doit être mêlée avec du nouvel ensilage lorsque l'on recommence à ensiler. Quand la mise en silo est terminée, le dessus est recouvert de foin de pauvre qualité ou de mauvaises herbes — le foin coupé le long des routes—puis arrosé et bien foulé. Il est sage, lorsque la mise en silo est terminée, de retourner sur les dessus du silo deux ou trois fois pour mieux fouler la surface et réduire ainsi la perte.

Ceux qui désirent obtenir de la mélasse, s'ils ne peuvent s'en procurer localement, doivent écrire à M. J.-G. Davidson, sous-ministre du Contrôleur Fédéral des Aliments, édifice Aldred, Montréal, Qué.

L'acide phosphorique peut être obtenu de: Chemicals Limited, 234 ouest, rue St-Paul, Montréal, Qué.

Pour obtenir de plus amples informations sur l'ensilage, écrivez à la Station Expérimentale la plus proche.

Désinfection des puits

I *Pourquoi désinfecter les puits?*

1. Puits dans un terrain de culture et de pâturage.
   Si la paroi latérale est construite de cailloux des champs à joints ouverts et affleure la surface du sol, le puits est exposé à la contamination animale, car les eaux pluviales entraînent les saletés et s'introduisent par les ouvertures.
2. Puits situés dans une cour de ferme.
   Certains puits sont creusés dans des endroits bas du terrain. Alors cette dépression du sol favorise l'écoulement dans le puits des eaux transportant des déjections animales.
3. Puits à proximité d'une latrine et d'un amas de fumier.
   Dans ce cas, l'écoulement du purin et du trop-plein d'une latrine suit la ligne de plus grande pente et s'écoule dans le puits.
4. Puits situés près d'une route publique.
   Ces puits se trouvent donc à proximité du fossé qui reçoit les eaux pluviales, les saletés de la route, le drainage des fermes, etc.
5. Puits à proximité d'un puisard.
   Le puisard constitue une des plus dangereuses contaminations du sol et de l'eau souterraine.
6. Puits inondés.
   Il arrive souvent que les puits sont inondés le printemps.

Donc, la désinfection des puits s'impose, parce que:

a) pour quelques puits, l'eau est sale, cependant non dangereuse;
b) pour d'autres, l'eau est incertaine, dangereuse.

II. *Comment désinfecter?*

Règles à observer.

1. Calcul du volume ou du réservoir à désinfecter.
   a) Multiplier la largeur par la longueur par la profondeur pour obtenir le volume d'eau en pieds cubes.
   b) Pour obtention ensuite du volume en gallons il s'agit de multiplier le chiffre obtenu par 6¼.
2. Choix du produit désinfectant.
   a) Chlorure de chaux: poudre en boîte de 12 onces.
   b) Hypochlorites de sodium et de calcium: boîte de 3 livres.
   c) Eau de javel: bouteille d'une chopine.
3. Quantité de désinfectant à employer.
   Il faut être très généreux sur la quantité de désinfectant à employer. Ex.: pour un puits de 3½ pouces de diamètre par 100 pieds de profondeur, il faudra 9 bouteilles d'eau de javel; pour un autre de 3 pieds 9 pouces de diamètre et 7 pieds de profondeur d'eau sur 15 pieds de profondeur totale, il faudra employer 11 bouteilles d'eau de Javel.
4. Préparation des solutions.
   a) Chlorure de chaux: Elle doit être mélangée avec un peu d'eau chaude et diluée ensuite dans un gallon d'eau, puis filtration après l'avoir laissé reposer une trentaine de minutes.
   b) Hypochlorites de sodium et de calcium: désolvation dans un gallon d'eau froide, puis même procédé que le chlorure de chaux.
   c) Eau de Javel: on l'emploie telle que vendue.
5. Désinfection proprement dite des puits réservoirs.
   Enlever d'abord les déchets et matières qui s'y sont déposées; puis, verser la solution, laver et brosser les parois avec la dite solution; enfin, après 24 heures de repos, mettre le puits à sec et analyser l'eau.

III. *Conclusion*

Pour empêcher et faire disparaître toute maladie que pourrait occasionner une eau de mauvaise qualité il s'agit d'améliorer et de désinfecter les puits.

Le baignage des moutons

Il existe un besoin urgent de laine au Canada et l'on demande aux cultivateurs d'augmenter la population ovine d'au moins un million de têtes et de prendre toutes les mesures possibles pour augmenter la provision actuelle de laine. Un de ces moyens est de débarrasser les moutons des poux et des tiques. La meilleure mesure à prendre pour supprimer ces parasites est le baignage. Les moutons qui ne sont pas infestés de poux et de tiques se développent mieux et produisent une laine meilleure et plus abondante. Un troupeau propre exige moins de nourriture et se tient plus aisément en bon état; les animaux sont plus vigoureux et se développent plus rapidement, parce que les brebis qui ne sont pas tourmentées par des parasites donnent plus de lait. On estime que l'économie de nourriture et l'augmentation de poids des agneaux et de la laine peut se monter de .50 sous à $1.50 par brebis. Le coût du bain ne devrait pas dépasser de trois à cinq sous par tête.

On devrait baigner les moutons au moins une fois par an, mais deux bains sont à conseiller—un en juin lorsque la température est plus favorable et que la plupart des agneaux sont nés et l'autre en septembre ou octobre, avant que les temps froids arrivent. On classe les bains d'après la nature du poison qu'ils renferment — acide carbolique, arsenic et tabac. La plupart des bains réguliers donnent de bons résultats à condition de suivre à la lettre les instructions des fabricants.

Les causes principales des insuccès sont les suivants: la solution du bain a été mal préparée, les moutons y sont restés trop peu de temps, on a négligé de bien brasser le bain à parur du fond sur toute la longueur du bassin avant d'y faire entrer les moutons. Les bains communaux c'est-à-dire pratiqués en commun par plusieurs cultivateurs, ont beaucoup d'avantages sur les bains individuels. Ils coûtent moins cher, il a moins de travail pour le cultivateur et enfin quand on s'arrange pour avoir un bain annuel dans une paroisse, on est sûr que tous les troupeaux du district seront baignés chaque année.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

C.F. et le porte-parole de la Démocratie nouvelle appuyèrent M. Roy. M. Hanson avoua qu'il avait reçu lui-même des renseignements d'un "caractère extraordinaire" sur la situation de la défense du Saint-Laurent. Toute la gauche soutint le député de Gaspé. Il s'en suivit un débat, au cours duquel M. J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, prit part, en faveur de la motion Roy. Mais le premier ministre refusa d'accorder la séance secrète, avant de connaître les renseignements que le député de Gaspé voulait confier à la Chambre.

M. Roy pouvait difficilement se soumettre à cette procédure. Il l'avait fait dans le passé et, selon lui, le gouvernement n'en avait pas tenu compte. De plus, le ministre de la Marine ne venait-il pas de déclarer qu'il ne voulait pas de séance secrète de la Chambre sur la défense navale. D'ordinaire, dans les cas semblables, le proposeur de sa motion la retire. Mais M. Roy demanda d'enregistrer le vote. Cela prit le gouvernement par surprise. Il ne s'attendait point à cette tactique. Les conservateurs, le C.C.F., la Démocratie nouvelle, et ceux du groupe des "onze" qui étaient présents, ainsi que M. Maurice Lalonde, député libéral de Labelle, appuyèrent la motion. Tous les autres, compris les cardinistes, votèrent contre la tenue de la séance secrète.

ILLOGISME FORMIDABLE

L'attitude des libéraux de langue française qui votèrent contre la motion était d'un illogisme incroyable. Ils ont passé leur temps, au cours du débat sur la seconde lecture du bill amendant la loi sur la mobilisation, à réclamer une meilleure protection territoriale du pays. Or, leur pays, la province de Québec, sont menacés, non de façon lointaine, mais directe, par les sous-marins ennemis. Le public demandait à grands cris d'avoir l'assurance que Saint-Laurent est convenablement protégé. Toutes sortes de rapports couraient de nature à entretenir des doutes sur la valeur de la défense du Saint-Laurent. Ces députés auraient dû appuyer la motion Roy. Mais non, ils ont voté là-contre. Ils ont préféré s'en remettre aveuglément à ces mêmes ministres à qui ils ont reproché de ne pas faire suffisamment pour notre propre défense territoriale. On ne saurait se montrer plus inconséquent. Le vote fut de 111 à 55.

Le premier ministre King s'aperçut de son erreur. Dès le jour suivant, il accordait la séance secrète. Il a cherché à expliquer qu'il ne s'était pas prononcé la veille contre la tenue de la séance secrète demandée par le député Roy, appuyé de toute l'opposition. Encore une chinoiserie. La motion Roy demandait l'ajournement de la Chambre pour tenir une séance secrète. C'est contre cette motion que M. King et les siens ont voté. M. King exigeait de connaître d'abord les renseignements de M. Roy, avant de se prononcer sur la tenue d'une séance secrète. Mais le lendemain, il accordait cette séance, sans avoir d'abord ces renseignements.

Ce qui s'est passé, c'est que le premier ministre a craint de se créer, dans la province de Québec, un autre problème, alors qu'il avait celui de l'affaire Drew en Ontario. Le député de Gaspé, enfin, l'emportait sur le ministre de la Marine.

LE RAPPORT SUR HONG-KONG

Tout indique maintenant que le débat parlementaire sur l'expédition canadienne à Hong-Kong ne produira pas grand'chose. L'opposition conservatrice tempêtera probablement pendant quelques séances. Mais il n'y aura rien autre chose qu'un coup de vent. Le premier ministre King tient solidement la barre de la barque ministérielle. Le cabinet franchira facilement la passe dangereuse, dans laquelle le gouvernement, à la suite de quelques manoeuvres erronées, s'était engagé.

L'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, avait commis un impair, lorsqu'il intenta une poursuite contre le lieutenant-colonel Drew, avocat-conseil du leader de l'Opposition conservatrice dans l'enquête sur l'expédition à Hong-Kong, pour certains commentaires que ce dernier fit sur le rapport du commissaire, sir Lyman-P. Duff, juge-en-chef de la Cour suprême du Canada. Quelle que soit la nature des paroles prononcées par M. Drew,—nous nous en tenons qu'à l'aspect politique de cette affaire,—le gouvernement faisait le jeu de ses adversaires, en poursuivant l'un des principaux, précisément au sujet de cette enquête. Le procès allait fournir à l'avocat-conseil de M. Hanson une occasion, comme il n'en avait jamais eu, de dire publiquement à peu près tout ce qu'il aurait voulu au sujet de l'expédition à Hong-Kong, avec la protection de la cour, sous prétexte de se défendre.

Ce qui est étonnant, c'est que l'Opposition conservatrice ne comprit pas les avantages de la situation. On vit des députés de la gauche se lever en Chambre et prendre la défense du lieutenant-colonel Drew. L'un d'eux suggéra même au gouvernement de retirer sa poursuite. L'Opposition conservatrice ne perdit pas une occasion de manifester sa mauvaise humeur de ce que le gouvernement poursuivait l'avocat-conseil de M. Hanson. L'honorable J.-A. Glen, président de la Chambre, il est vrai, ne leur laissa point toute latitude de s'exprimer. Il arrêta à plusieurs reprises, les tentatives de l'Opposition conservatrice, parce que l'affaire était devant une cour.

UNE FAUSSE MANOEUVRE

Le gouvernement, cependant, s'aperçut qu'il s'était engagé dans une passe difficile. Il accepta la suggestion qui lui avait été faite. Il retira la poursuite. Le lieutenant-colonel Drew reconnut la bévue de ses amis, tant à la Chambre des communes que dans la presse anglo-canadienne. Il accusa le gouvernement de lui refuser maintenant le privilège de prouver que ce qu'il avait dit était exact. Après tout, le gouvernement ne faisait que se rendre au désir manifesté par un porte-parole de l'opposition conservatrice à la Chambre des communes. Il roulait MM. Drew et Hanson.

Malgré son mécontentement, le bouillant lieutenant-colonel s'enfla d'un fol orgueil, à la vue du gouvernement en retraite. Il s'élança, sans réfléchir, à l'attaque, dans une lettre qu'il faisait parvenir au premier ministre. M. King eut un moment de défaillance et promit au leader de la C.C.F. de déposer la lettre, lorsqu'il fut interrogé à ce sujet à brûle-pourpoint. Mais le vieux renard, qui sommeille parfois en M. King, se réveilla. Il examina la lettre avec satisfaction. Il la fit examiner par l'avocat du gouvernement dans l'enquête. Ce dernier remit au premier ministre un mémoire. Si M. King déposait la lettre à la Chambre des communes, M. King violerait le secret que le juge avait ordonné sur l'enquête et qui était la condition à laquelle le gouvernement du Royaume-Uni avait consenti de révéler certains télégrammes confidentiels.

Or, on sait tout le souci que le premier ministre apporte à tenir ses promesses les plus solennelles. Personne, sans doute, n'a oublié le récent publicité. M. King était lié par l'ordre de la cour imposant le secret sur l'enquête et par l'engagement pris envers le gouvernement du Royaume-Uni. Il ne pouvait pas faire fi de cette obligation. Il refusa donc de déposer la lettre de M. Drew, à la Chambre des communes, en rejetant la responsabilité sur le commissaire de l'enquête. Le magasin de munitions, sur lesquelles l'opposition conservatrice comptait pour faire le débat sur l'affaire de Hong-Kong sautait.

M. KING A VAINCU

Maintenant, le débat peut venir. Il ne saurait se produire grand'chose. On prononcera peut-être des discours véhéments contre les tactiques du gouvernement. M. King ne s'en émeut point. Ce sera un coup de vent. Mais l'opposition conservatrice ne pourra rien faire, parce que le premier ministre ne permettra, point d'utiliser, pour fins de la discussion, d'autres renseignements de l'enquête que ceux que le commissaire consigne dans son rapport et dont les adversaires du gouvernement contestent l'exactitude. L'opposition pourra nier les conclusions du rapport, mais elle n'aura pas accès au dossier, pour y puiser les témoignages exclus du rapport lui-même.

Une fois de plus, le premier ministre a révélé qu'il est un stratège politique de premier ordre. MM. Hanson et Drew ne sont que des enfants, en ce domaine, à côté de M. King.

On peut donc dire que le véritable débat sur le rapport du commissaire chargé d'enquêter sur l'expédition à Hong-Kong est terminé.

Le leader de la C.C.F., toutefois, a manifesté l'intention de ne pas s'en laisser imposer aussi facilement. Il a déclaré qu'il entendait se servir du contenu de la lettre, au cours du débat parlementaire sur l'expédition canadienne à Hong-Kong, parce que, selon lui, rien, dans cette lettre, ne viole le secret de l'enquête. Mais on peut être certain que l'honorable J.-A. Glen, président de la Chambre ne le laissera pas faire. Si le leader de la C.C.F. tente de se servir de la lettre de M. Drew, le président de la Chambre interviendra aussitôt. Entretemps, les censeurs de la presse ont interdit l'usage de la lettre du lieutenant-colonel Drew en date du 11 juillet.

Le bouillant lieutenant-colonel continue de s'agiter. Il vient d'écrire une seconde lettre au premier ministre. *L'honorable E.-B. Hanson, leader de l'Opposition conservatrice, a demandé au premier ministre s'il allait la déposer en Chambre.* Cette question était superbe d'ironie. Elle rappelait au premier ministre tout ce qui s'était passé au sujet de la première lettre de M. Drew, lettre que M. King avait d'abord promis de déposer à la Chambre, mais qu'il refusa ensuite de remettre aux députés. Le premier ministre répondit qu'il ne pouvait pas déposer la seconde lettre de M. Drew pour les mêmes raisons que la première. Dans cette seconde lettre, M. Drew commente les explications que le premier ministre a fournies à la Chambre pour refuser de déposer la lettre de l'avocat-conseil de M. Hanson dans l'enquête sur Hong-Kong.

M. CARDIN NE CHANGE PAS

Une rumeur courait, depuis quelque temps, au sujet de l'ex-ministre des Travaux publics et du Transport. Au lendemain du vote sur la seconde lecture du budget, un journal de langue française écrivait qu'il se pouvait que l'honorable P.-J.-A. Cardin rentrât dans le cabinet, maintenant que la Chambre des communes avait adopté le principe du service militaire obligatoire pour outre-mer. On disait même que le premier ministre avait approché l'ex-ministre des Travaux publics et du Transport.

Ces propos nous ont paru, dès le début, être fantastiques. Car, immédiatement après le discours du premier ministre King précédant le vote sur la seconde lecture du bill qui transforme la loi sur la mobilisation de nos ressources nationales en loi de conscription pour le service militaire outre-mer, l'honorable M. Cardin avait clairement déclaré que le discours du premier ministre n'avait en rien changé sa position. L'ex-ministre des Travaux publics et du Transport demeurait convaincu que M. King ne respectait point la promesse qu'il avait faite à la population avant la tenue du plébiscite. La déclaration de M. Cardin était si catégorique qu'il était incompréhensible que, à quelques jours de là, il modifiât son attitude.

Cela n'empêcha point, une semaine après le lancement de cette rumeur par un un journal de langue française, un journal anglo-canadien de reprendre le même potin et de le donner comme une probabilité. Mais, cette fois, M. Cardin coupa les ailes à ce canard. Interrogé à ce sujet, l'ex-ministre des Travaux publics et du Transport a révélé qu'il n'avait pas été invité à rentrer dans le cabinet, qu'il n'en avait pas l'intention, bref, que sa décision, lorsqu'il s'en est retiré, était définitive.

Le sport, ici et ailleurs...

SPORT LOCAL

La balle-molle continue de tenir la première place parmi les sports à Sudbury. Trois parties furent jouées au cours de la semaine dernière. Les Shamrocks prirent part aux trois joutes: dans la première, ils furent les victimes du "Open Pit" par un pointage de 13 à 8. Malgré la victoire, Ovila Cyr dut être remplacé par Oscar Clouthier qui assura le triomphe de son club. Cyr n'a pas encore réussi à enregistrer sa première victoire au monticule. Les deux clubs se rencontrèrent de nouveau, le lendemain, mais cette fois, les Shamrocks triomphèrent au pointage de 1 à 9.

Les joueurs du "Refinery" furent étonnés de voir leur club succomber aux mains des Shamrocks. Le résultat final, 5 à 1, permit aux Irlandais de ne point désespérer dans leurs tentatives pour une place dans les semi-finales qui commenceront probablement vers le 15 août.

• •

Dans le domaine du baseball, il faut signaler le jeu brillant de Stan Spratt, lanceur du club "Copper Cliff". Spratt contribua beaucoup au triomphe de son club sur les Falcons. Les courbes de Stan furent trop embarrassantes pour les Falcons et ils succombèrent par un pointage de 7 à 3. Frank Neil du côté des vaincus subissait sa première défaite.

Au cours d'une autre joute, Murphy ne livra que quatre coups sûrs aux "Tigres" de Frood, et Copper Cliff triompha au pointage de 4 à 0. Maurice Vaillancourt lança bien pour le club de Frood, mais il reçut peu de support de ses copains.

• •

DANS LES MAJEURES

Les Yankees sont presque certains de se maintenir en première position dans la Ligue Américaine. Ils ont un club aussi fort sinon plus fort que l'an dernier. Hank Borowy avec sept victoires et Spud Chandler avec neuf sont actuellement les meilleurs lanceurs. Mais, Joe McCarthy, gérant du club, n'a aucune inquiétude au sujet de l'excellent jeu de Red Ruffing, d'Ernie Bonham et de Marvin Bruer. De plus, les Yankees possèdent d'excellents frappeurs: Joe Gordon, qui surveille le deuxième but; Buddy Hasset, qui occupe toujours son poste au premier et Jos Dimaggio, champ centre.

Les "Sénateurs" de Washington reposent dans la "cave". Malgré l'achat, ce printemps, de Buck Newsome, lanceur de grande renommée, leurs progrès ont été minimes. Cependant, un de leurs joueurs leur apporte quelque honneur. Il est George Case. Actuellement, c'est le joueur le plus rapide des deux grandes ligues, Nationale et Américaine. Le fait qu'il a déjà volé quinze buts s'explique donc facilement. L'an dernier, Case eut l'honneur d'être premier dans ce département.

• •

Lester Burge, solide cogneur des "Royaux" de Montréal est recherché par plusieurs gérants dans les Ligues Nationale et Américaine. Burge a vingt et un circuits à son compte dans la Ligue Internationale.

• •

"Ducky" Merwick et Pierre Reiser, deux joueurs des Dodgers de Brooklyn, se disputent la première place au bâton. La semaine dernière, il avaient frappé le même nombre de coups sûrs.

• •

Le club de Toronto a été renforcé récemment lorsque les Red Wings de Rochester leur livrèrent Jimmy Riple pour deux joueurs. On se souvient des brillants succès de Jimmy dans le club Cincinnati, dans les séries mondiales avec Détroit.

• •

Philippe Marchildon, ancien lanceur de Creighton Mine, n'a accordé que huit coups sûrs aux White Sox de Chicago, la semaine dernière. Philadelphie triompha par un pointage de 4 à 3. Marchildon gagnait sa dixième victoire.

Conrad FORTIN.

POUR MAIGRIR
ESSAYEZ-LES
Tablettes SLENDOR Inoffensives et efficaces. Traitement de deux semaines $1.00, port compris.
En vente à la
PHARMACIE LEVESQUE
469, rue Notre-Dame Sudbury

Chelmsford

Chelmsford (D.N.C.)—Dimanche dernier, avait lieu en l'église de Chelmsford le mariage de Mlle Jeanne Lacelle, fille de M. Maxime Lacelle, décédé et de Mme Lacelle, de Chelmsford. Elle épousait M. Ernest Lepage, fils de M. et Mme Napoléon Lepage, de Capréol.

Le marié était accompagné de son père. La mariée était vêtue d'une longue robe de chiffon et portait un bouquet de lis. M. Patrick Lacelle servait de témoin. Mlle Agathe Lacelle, soeur de la mariée, était fille d'honneur et M. Roméo Lepage, frère du marié, garçon d'honneur. Mlle Marie-Paule Methé était bouquetière. Parmi les invités on remarquait M. et Mme F. Lepage, M. et Mme Donat Lepage, de Sudbury, M. et Mme Armand Ranger, Mme Joseph Lepage, Mlles Jeanne et Béatrice Lepage, MM. Philippe St-Germain, Alcide et Daniel Lepage, Mme Lucie Lepage, M. et Mme Wilfrid Lepage, de Sudbury, M. et Mme Arthur Lacelle, d'Azilda, M. et Mme Ernest Lacelle, de Markstay.

M. et Mme Osias Paquette, d'Azilda, célébraient récemment leur 25ième anniversaire de mariage. Une grand'messe fut chantée en leur honneur à l'église St-Joseph de Chelmsford. A cette occasion, de nombreux parents et amis se réunirent à la demeure des jubilaires pour leur faire une petite fête intime. Leur fille, Marie-Jeanne leur lut une magnifique adresse. Puis, une bourse et un bouquet leur furent présentés par leur fillette Ange-Aimée.

A l'église St-Joseph, une grand'messe d'action de grâces fut chantée à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Dessa Guindon. Un fait mémorable, leur mariage fut béni dans la même église voilà plus de vingt-cinq ans. Mgr Côté officiait. Il bénit les jubilaires spécifiant les faveurs que Dieu se plaît à répandre sur ceux qui se confient à sa divine Providence. Les jubilaires furent heureux d'avoir avec eux leurs enfants et petits-enfants: M. et Mme Joseph Tourigny, de North Bay avec leurs deux fillettes, Claudette et Murielle, M. et Mme Albert Guindon, de Sudbury, avec leur petite fille Liliane. Sont venus leur faire une agréable surprise: M. et Mme M. Bonin, les parents de Mme Guindon, ainsi que M. et Mme Hector Bonin et leur famille, tous de Sudbury. Mme A. Guimond, de Minnow Lake les accompagnait. Les deux époux reçurent les voeux d'un grand nombre de parents et d'amis qui leur souhaitèrent de fêter leurs noces d'or. Les cadeaux furent une preuve tangible de l'estime qu'on porte à ce couple.

Nos meilleurs voeux aux jubilaires.

Blezard Valley

Blezard Valley (D.N.C.)—M. l'abbé O. Campeau passe quelque temps chez ses parents, avant de se rendre à Sturgeon Falls, où il fut nommé vicaire, dernièrement.

Mme Prud'homme, de Limoges, ainsi que son fils, ordonné prêtre il y a quelques semaines, sont en visite chez Mme J. Langdon, mère de Mme Prud'homme.

Soeur Ernestine, des religieuses de St-Joseph, de Toronto, a passé une courte vacance chez sa soeur, Mme Napoléon Belcourt.

Mlle Rolande Clouthier, de Toronto, visitait ses parents, M. et Mme Thomas Clouthier, en fin de semaine.

Roger Cayen a obtenu le certificat d'entrée après le travail de l'année. Aurélien Houle, Carmel Houle et Marcel Bélisle ont passé avec succès les examens.

La classe de Boninville est à l'honneur, cette année, dans la paroisse. Yolande Simard, Rolande Simard et Thérèse Paquette ont obtenu leur certificat après leurs examens à Chelmsford.

Félicitations à Mlle G. Brisebois, leur institutrice, qui a obtenu une classe à Sudbury pour l'an prochain.

SALON DE COIFFURE

Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture d'un salon de coiffure et de barbier, entreprise fondée par M. J.-O. Lanthier. Le salon fut ouvert le 16 juillet. Il est situé à 82 rue Beech. Profitez du spécial du matin et épargnez votre argent. Comme on le sait, M. Lanthier a un autre salon à l'hôtel Coulson.

Pour rendez-vous au nouveau salon, téléphonez 8-8791.

La manufacture des machines

Le dernier arrêté de l'Office des prix et du commerce en temps de guerre relatif à la conservation du métal dans la construction de nouvelles machines et parties de machines aratoires interdit l'emploi des métaux et règlemente l'emploi de certains métaux dans la fabrication d'autres appareils agricoles. Il est clair cependant que l'objet de cet arrêté est de conserver pour les fins de guerre tous les métaux que l'on juge n'être pas tout à fait essentiels à la construction des articles spécifiés; aucune restriction n'est apportée à l'emploi de métaux qui sont absolument nécessaires à la conduite des travaux de la ferme pour le programme national de production.

La liste des items dans lequel le métal est interdit, sauf pour les bandes de renforcement, soutions, jointures, etc., comprend plus de 30 articles de ferme différents.

Dans une nouvelle liste du matériel agricole, l'emploi de caoutchouc, d'aluminium, d'antimoine, de chromium, de cobalt, de cuivre, de plomb, de magnésium, de nickel, d'étain, de vanadium, de zinc, de cadmium et de molybdénum est interdit, sauf lorsque ces métaux sont essentiels au bon fonctionnement de la ferme. La liste des machines de ferme comprend les suivantes: cultivateurs, herses, houes, rouleaux, charrues, sarclificateurs, extirpateurs, semoirs en ligne, planteurs, moissonneuses, batteuses, lieuses, chargeuses de foin et râteaux, faucheuses, écrémeuses, machines à traire, pompes, moulins à vent, tarares, nettoyeuses et plusieurs autres articles.

Par exemple, le caoutchouc est permis pour les tuyaux et les garnitures pour les pulvérisateurs à bras et à moteur, pour les anneaux des bois d'écrémeuses, et les parties qui s'usent dans les trayeuses mécaniques, etc. Le fer blanc, le zinc et le cuivre sont permis là où ils sont essentiels; on vise en général à sauvegarder la santé, à prévenir les dommages et à faciliter le bon fonctionnement des machines. Le Contrôleur peut accorder une permission spéciale aux manufacturiers pour utiliser, en 1942, tous les métaux actuellement disponibles et destinés aux fins couvertes par l'arrêté.

Pour combattre la bête à patates

Le moment est venu de faire la guerre à la bête à patates sans quoi on n'aura pas de récolte, et la pomme de terre est une nourriture trop précieuse par le temps qui court pour qu'on puisse la négliger. D'ailleurs ce serait une bien pauvre économie que de laisser manger la récolte par cette bête vorace quand on a dépensé de l'argent pour acheter la semence et qu'on s'est donné tant de peine pour la planter, dit M. Alan G. Dustan, préposé aux recherches sur les insectes des légumes au Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le poison le plus efficace et le meilleur marché, dit M. Dustan, est l'arséniate de calcium, employé à raison de 1½ à 2 livres dans 40 gallons de bouillie bordelaise (sulfate de cuivre 4 livres, chaux 4 livres, eau 40 gallons). Si l'on emploie le poison seul, dans de l'eau, ajouter 2 à 3 livres de chaux hydratée pour 40 gallons. Si l'on préfère se servir d'arséniate de plomb ou de vert de Paris comme poison, mettre de 2 à 3 livres du premier et de ½ à 1 livre du dernier pour chaque baril de 40 gallons de solution pulvérisante.

Il y a des planteurs qui préfèrent appliquer le poison sous forme de poudre; dans ce cas on se sert d'une poussière composée de 1 partie d'arséniate de calcium pour 8 parties de chaux hydratée. On obtient les meilleurs résultats en appliquant la poudre de bonne heure le matin ou tard le soir, quand les tiges sont humides de rosée et que l'air est calme.

Pour la pulvérisation des champs de patates, le poison devrait toujours être mélangé à la bouillie bordelaise. Cette bouillie est non seulement un bon fongicide, c'est-à-dire qu'elle prévient la maladie, mais elle repousse également l'attaque d'autres insectes destructeurs, comme les altises ou puces de terre et les cicadelles. Deux ou trois applications au cours de la saison devraient donner une protection suffisante contre tous les insectes pourvu qu'elles soient faites parfaitement et à temps, dès que l'on s'aperçoit des dégâts. En pulvérisant ayez soin de recouvrir aussi bien le dessus que l'envers des feuilles et appliquez la solution en abondance; quand les plantes sont petites il en faut de 50 à 75 gallons par acre; quand elles sont entièrement développées on met de 100 à 120 gallons par application; ce n'est pas trop.

Minnow Lake

Minnow Lake, (D.N.C.)—Un groupe d'amis donnèrent une réception dans le jardin de M. Hector Gauthier, de Minnow Lake, en l'honneur de M. Norman D. Castonguay, qui part pour St-Jérôme où il suivra le cours d'officier de l'armée canadienne.

M. Castonguay était principal de l'école séparée de Minnow Lake depuis sept ans.

Pendant la soirée, une montre don de ses nombreux amis, lui fut présentée par M. le curé Tourangeau en guise de remercîment pour ses multiples services rendus non seulement à l'école mais dans toute la paroisse.

Un superbe goûter fut servi pendant la réception. Musique, chant et danse furent les principaux divertissements.

Etaient présents, M. le curé Tourangeau, M. Norman D. Castonguay, M. et Mme Plante, M. et Mme Gauthier, M. et Mme Delongchamp, M. et Mme Gervais, M. et Mme Séguin, M. et Mme Matte, M. et Mme Gravelle, M. et Mme Bradley, M. et Mme Lanthier, M. et Mme Clusiau, Mme Stevenson, M. Belfry, M. Pelletier, Mlles Georgette Schnupp, Gisèle Schnupp, M. H. Thibeault, M. L. Gauthier, M. P. Langlois, M. H. Kennedy, M. Picard.

M. Roland Taillefer, instituteur de l'école St-Paul à Minnow Lake, fut appelé pour l'armée. Il doit partir au cours de la semaine prochaine.

Comment faire de bonnes conserves

La première chose essentielle pour faire de bonnes conserves est de détruire toutes les bactéries, levures et moisissures par la stérilisation; on met ensuite les produits dans des contenants hermétiquement bouchés, ne laissant pas passer l'air, pour éviter toute contamination qui ferait gâter le contenu. Il faut aussi conserver la couleur et le goût naturels du produit. On trouvera des explications détaillées sur la façon de procéder pour obtenir ce résultat dans le bulletin revisé de la ménagère No 8 intitulé "Conserves de fruits et de légumes".

Ce bulletin contient des renseignements complets sur la vérification de l'outillage, le lavage et la stérilisation des bocaux, l'essai des anneaux de caoutchouc, la sélection, le classement et le triage des produits, le lavage et l'épluchage, le blanchiment quand il est nécessaire, la préparation du sirop, le remplissage des bocaux, le conditionnement ou la stérilisation, la pose des couvercles, le refroidissement et l'emmagasinage, ainsi qu'un horaire pour la cuisson et la mise en conserve des différents fruits et légumes. Il y a aussi des recettes spéciales sur le jus de tomates et les soupes aux tomates. On peut obtenir ce bulletin gratuitement en écrivant au Bureau d'extension et de publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

RECUPERATION DES PANIERS

A Montréal et dans toute localité qui n'est pas éloignée de plus de cinquante milles de cette ville, les paniers à fruits et à légumes doivent être récupérés et remis en usage selon leur condition.

La joie morale est un des toniques les plus puissants pour la vie physiologique.—G. DUMAS.

FELIX-A. RICARD
QUINCAILLIER - GROS ET DETAIL
Angle des rues Elm et Lisgar
Sudbury, Ontario
Tél. 6-6431

EPICERIE BONIN
145, rue Notre-Dame Tél. 4-4802

BEURRE D'ARACHIDES 4 lbs 59¢
MARMALADE Gold Medal 4 lbs 64¢
POIS VERTS en boîte 2 pour 25¢
FEVES AU LARD Libbys 20 oz. 10¢
SAVON PRINCESS avec livre 26¢
Nous avons aussi, chaque jour, toutes sortes de fruits et de légumes frais.

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est
Habits - Vêtements d'été - Souliers
FOURNISSEURS DE COMPLETS FAITS SUR MESURES
John McDonald Frank Hourigan